

# **L'homosexualité est-elle soluble dans le conformisme ?**

Jacques FORTIN

2010

Introduction : p. 2 à 4

## **1° chapitre: de la prohibition à la persécution**

1. Homosexualité et homoérotisme p. 4
2. Les mythes et édits bibliques p. 7
3. La prohibition médiévale p. 11
4. Mise en place de la persécution p. 14

## **2° chapitre: tolérer le mal pour éviter le pire**

1. Le paradoxe de la Renaissance p. 17
2. Les Lumières, la Constituante et le code napoléon p. 19
3. Entrée en lice de la médecine p. 24

## **3° chapitre: l'émancipation par la preuve**

1. Allemagne, les pionniers p. 28
2. Heurs et malheurs en Europe p. 30
3. L'esthétisme français p. 32
4. Faillite médicale ? p. 34

## **4° chapitre: de la bienséance à la révolution**

1. Minuit dans le siècle p. 38
2. Arcadie, l'émancipation par la bienséance p. 41
3. La rupture de Mai 68 p. 43
4. Le FHAR, révolution copernicienne p. 46
5. Le monde et les temps changent p.52

## **5° chapitre: l'insurrection tranquille et la pandémie**

1. Les groupes de libération homosexuelle (GLH) p. 53
2. Voix lesbiennes p. 56
3. La contamination libérale p. 60
4. Mort et résistance de l'utopie, le SIDA p. 64
5. PACS : victoire à la Pyrrhus p. 70

## **6° chapitre: renouer avec l'Utopie**

1. Nous sommes nous battus pour ça ? p. 77

2. Et nous nous sommes battus pour notre émancipation p. 81
3. La surenchère identitaire (LGBTI) p. 82
4. Renouer les fils de l'utopie p. 83
5. Fécondité de la colère p. 85

## Introduction

Contrairement aux idées reçues, l'homosexualité est une notion neuve. Homosexuel/le et hétérosexuel/le aussi. Ces mots ont tout juste 150 ans. L'idée qu'il s'agisse d'une « orientation affective, sensuelle et érotique » entre personnes de même sexe, est issue à la fois du travail médical pour comprendre et guérir, et de la protestation des intéressé/es après deux millénaires de prohibition puis de persécution de leurs « pratiques ».

Car avant « l'invention » de ces notions, il y avait guère que des pratiques, licites ou non, codifiées ou non, qui participaient de la sexualité courante soit comme variantes soit comme écarts. On les dit « homoérotiques ». En effet, amours des amitiés antiques (Castor et Pollux...) ou passions (Antinoüs et l'empereur Hadrien...), elles n'affectaient pas *l'identité sociale* des amis ou amants ni leurs conduites « hétérosexuelles ». Réprimées, elles l'étaient comme actes répréhensibles, tels l'adultère ou le vol. Sans plus.

Elles n'ont donc pas toujours été stigmatisées, mais, petit à petit, sont devenues *prohibées* puis objet d'une *persécution* religieuse, morale et légale qui sévit encore.

Cela relève d'une oppression : un ensemble de contraintes morales et sociales arbitraires qui entravent et inhibent la libre disposition de soi. C'est à partir de cette oppression et contre elle que s'est dégagée une forme d'identification commune devenue celle d'un groupe social de résistance, aspirant à l'émancipation.

Cette émancipation s'est heurtée aux édits religieux, aux législations qui en sont souvent issues, puis, en l'absence de législation, à un contrôle moral et policier auquel est venue s'ajouter la prétention de la médecine, se substituant à la foi comme à la loi, de définir et guérir. De cette histoire d'affrontement aux normes et aux institutions, sont issus les actuels mouvements LGBTI, lesbiens, gais, bisexuels, transsexuels, intersexes, auxquels on peut ajouter les catégories plus intellectuelles de transgenre et queer.

Les lesbiennes et les gais sont homosexuel/les, « d'orientation » affective sensuelle et érotique envers les personnes de leur sexe. Les bisexuel/les évoluent dans leurs pratiques et leurs affects, d'un sexe à l'autre. Les transexuel/les peuvent être d'homme vers femme (MtoF), ou de femme vers homme (FtoM). Les intersexes portent des caractéristiques biologiques ou physiques des deux sexes, ou sont des « indéterminés » sexuel/les. Les transgenres adoptent une « posture » existentielle qui se refuse à se fixer sur un genre (masculin ou féminin). Les queer entendent dépasser les assignations à être homme, femme, gai, lesbienne, transexuel/le. Cela fait beaucoup pour une minorité d'à peine 10% de la population !

Cela ouvre des contradictions : d'un côté on parle de « déconstruire » la norme, les genres, les rapports affectifs, sensuels et érotiques tels qu'ils seraient « construits » ; d'un autre on avance des revendications aussi normatives que le « mariage gay », « l'homoparentalité », le droit à changer de sexe y compris chirurgicalement. De son côté, la main baladeuse du marché avide de niches à profit, « mercantilise » non seulement les relations et les modes de vie mais également les corps et l'image de soi.

Pendant ce temps la majeure partie de la population mondiale vit sous la terreur homophobe. Dans les pays « libérés », une tentative de suicide sur quatre de jeunes de moins de vingt-cinq ans est liée à l'orientation sexuelle. Ce qui est considérable.

Nous allons tenter d'aller aux racines historiques de cette particularité qu'est l'oppression des homosexuel/les (et par extension des LGBTI). Contrairement au brouhaha psycho-sociologique contemporain, cette question n'est ni moderne ni psychologique, elle est le fruit malheureux d'une histoire qui a construit une violence particulière pour des raisons globales. Il est donc utile d'en remonter le fil et d'en démonter les justifications, afin de comprendre comment en quelque deux mille cinq cents ans, cette violence s'est nouée ; comment elle a, en retour, secrété un groupe social spécifique ; comment ce groupe a pris place dans les luttes d'émancipation contemporaines, et quelles formes son émancipation pourrait y inventer.

## 1° chapitre: de la prohibition à la persécution

### 1. Homosexualité et homoérotisme.

L'homosexualité telle que nous la comprenons n'a pas toujours existé. Ni les homosexuel/les. Le mot date de 1868, et a été inventé par un médecin hongrois qui travaillait sur les « perversions de l'instinct génital ». Il est resté en concurrence jusque dans les années 1920 avec le mot « inverti ». Il a fini par être adopté parce qu'il paraissait plus « descriptif », « objectif », « scientifique », que le mot « inverti » qui laissait entendre une inversion de sexe comme s'il y avait « de l'homme » dans la lesbienne et « de la femme » dans l'homosexuel (thèse longtemps soutenue y compris par les intéressé/es).

La notion est donc récente. Les médecins les plus « objectifs », comme les homosexuel/les, en ont précisé le sens : une *orientation affective, sensuelle et érotique envers les personnes de son sexe*, à l'exclusion de l'autre sexe (ou alors on se dit bisexuel/le). Ainsi présentée, elle renvoie à une « orientation » plus globale de la « personnalité », et ne se résume pas à des actes sexuels (des pratiques). On ne se dit pas homosexuel/le comme on se dirait grippé. Sa « personnalité » est engagée. Il s'y joue une sorte « d'identité »... de paria, d'erreur de la nature ou de « contre-nature », qui englobe la personne.

Avant cette notion récente d'homosexualité, pendant longtemps il n'exista que *des pratiques*. C'était elles qu'on codifia, prohiba, réprima selon les lieux et selon les périodes. Elles furent aussi une composante de la sexualité courante, variation admise d'un *continuum* sexuel qui ne s'enfermait pas dans la dualité hétéro/homo.

On les dit « homoérotiques » car elles ne signalent pas de sexualité particulière (contrairement à « homosexuelle »), mais simplement une

variation de et dans la sexualité ordinaire. Ces pratiques « avec » ne déterminaient donc pas l'idée qu'on se faisait de sa personnalité et de son identité, ni l'idée, bonne ou mauvaise, que les autres s'en faisaient.

Les pratiques homoérotiques sont abondamment attestées dans les témoignages historiques qui sont parvenus jusqu'à nous. On les trouve déjà dans la Bible, lorsqu'elle les attribue, pour les dénigrer, aux autres nations, tels que les Cananéens ou les habitants de Sodome. Même si la tradition prend bien soin d'en exclure toute lecture sensuelle, elles y sont aussi évoquées à propos de Naomie et Ruth, de David et Jonathan, de « Jean le disciple que Jésus aimait ». L'apôtre Paul les atteste aussi lorsque, dans ses épîtres, il s'élève contre elles. Dans le même sens, Flora Leroy-Forgeot dans son *histoire juridique de l'homosexualité*<sup>1</sup> rapporte qu'« Aristote remarque que les Celtes rendent un hommage public aux relations sexuelles entre hommes (Politique 6.6) », que « Strabon précise qu'il serait déshonorant de refuser une offre de relation (géographie 4,4,6) » et qu'« Ammien Marcellin au V<sup>e</sup> siècle témoigne de ce que les pratiques sexuelles entre hommes sont tout aussi courantes dans le monde germanique ».

On connaît par ailleurs la « pédérastie » chez les Grecs anciens. Ces *rites initiatiques* étaient imposés aux jeunes hommes prépubères dans les familles patriciennes des cités hellènes. Des *mentors* adultes pilotaient l'entrée des garçons dans la puberté jusqu'à l'âge d'homme *socialement et sexuellement* actif. Ils leur « enseignaient » la virilité aussi bien par l'étude, le sport, le combat que lors du coït (relent sans doute de pensée magique où les vertus se « transmettaient par la semence »). Après cette période de « passivité » le jeune endossait ensuite son statut viril, « actif ».

De même les amours entre guerriers et héros étaient-elles célébrées chez les Grecs, les Celtes, les Germains.

Enfin la pratique du viol de l'ennemi vaincu, et l'usage sexuel des esclaves par les chefs de familles ou les jeunes gens en attente de mariage, étaient autant de « pratiques homoérotiques ».

---

<sup>1</sup> Histoire juridique de l'homosexualité, p.13. Puf 1997, Flora Leroy-Forgeot.

L'homoérotisme masculin avait ses limites : il devait être une relation entre égaux où le partage du plaisir n'impliquait pas de répartition des rôles. La relation restait, en gros, égalitaire, réciproque et mutuelle. « L'efféminisation » et la passivité masculines étaient mal vues et souvent réprimées, par noyade chez les Germains, par la spoliation et l'exil chez les Grecs. Sans doute s'y jouait-il aussi l'incapacité (faute de désir) de remplir le rôle reproducteur masculin.

Les pratiques homoérotiques féminines, par contre, ne sont attestées que de façon marginale (souvent liées à la prostitution dont la prostitution rituelle de bien des cultes antiques). La sexualité *autonome* des femmes reste un « point aveugle » dans les relations que les historiens (masculins) de l'époque (et ultérieurs !) ont laissées. Les femmes, dès la haute Antiquité, ne sont pas considérées en tant que personnes autonomes ni même femmes, mais en tant que « femme de », « fille de », « sœur de », « promise à » : essentiellement dans leur relation d'appartenance ou de dépendance aux hommes.

C'est ce que des historiennes et historiens féministes ont pu appeler « la défaite historique des femmes » devant la domination masculine à qui est réservée, du coup, la quasi-exclusivité des pratiques homoérotiques attestées. Ce qui ne veut pas dire que dans le secret des foyers polygames, des temps de repos des travaux des champs, dans les relations quotidiennes entre femmes, aucune pratique ne se soit faufilée. Mais, de même que les femmes ont été sensées ne pas avoir de sexualité sans présence « phallique », de même n'ont-elles guère été sensées pratiquer l'homoérotisme... en l'absence du regard érotique masculin !

Ce sont ces pratiques qui, après avoir été vécues et attestées de diverses façons, ont été prises pour cibles *via les religions*, non seulement dans le cadre de l'approfondissement de la séparation entre hommes et femmes (obsession des écrits sacrés), mais aussi lorsque s'est imposé un ordre social, moral, sexuel de plus en plus étroit avec la constitution des ébauches de cités politiques, puis d'États, sous la houlette des prêtres, des légistes, des rois.

On trouvera la plupart des références historiques évoquées ici dans *l'Histoire juridique de l'homosexualité* de Flora Leroy Forgeot.

## 2. Les mythes et édits bibliques

Ils fondent les interdits des trois monothéismes y compris l'interdit musulman qui s'appuie sur le « péché du peuple de Lot » (Sodome). L'ironie c'est qu'ils sont éminemment contestables du point de vue même des sources « sacrées » sur lesquels ils se fondent.

La légende de Sodome, telle qu'elle se transmet, voudrait que deux « envoyés de Yahweh » qui passaient par Sodome aient été agressés sexuellement par les habitants de la ville. Lot tenta de s'y opposer, les habitants persistèrent. La colère de Dieu abattit sur eux un feu purificateur qui ensevelit leurs mœurs infâmes et la ville sous la cendre. La Genèse dit en fait tout autre chose. Les deux « anges » avaient été envoyés pour détruire Sodome parce que les Sodomites pourtant aidés par les Hébreux précédemment, refusaient de se conformer aux préceptes de Yahweh. Convenue avant leur venue (ch. 18), telle était leur mission dont ils avertirent Lot en lui enjoignant de quitter la ville (ch.19). Ils n'ont jamais été violés par les Sodomites qu'ils ont pris soin d'aveugler. Raser une ville vaincue par le feu était une pratique classique de l'Antiquité.

Quant à la proposition des Sodomites de « connaître » les envoyés yahwistes, elle pouvait participer de l'hospitalité antique comme on en a mention plus haut dans les témoignages romains cités par Flora Leroy-Forgeot, à propos des Celtes et des Germains. « Celui-là qui est étranger, prétend faire la loi chez nous », s'indignèrent d'ailleurs les Sodomites devant le refus de Lot (ch. 19).

En tout état de cause, ce ne sont pas ces avances sexuelles qui ont motivé la destruction de Sodome. Le conflit n'avait rien à voir avec l'homoérotisme, mais avec la soumission politique au peuple de Yahweh, symbolisée par l'obéissance à son Dieu. Sauf à échafauder une symbolique absconse, c'est ce que disent les chapitres 18 et 19 de la Genèse.

L'interdit Coranique qui, pour l'essentiel, repose sur le mythe de Sodome (« le péché du Peuple de Lot »), pourrait être sans difficulté « contextualisé » et renvoyé au passé par un Islam lucide et tolérant. Les Chrétiens, même les plus « littéralistes », pourraient se rendre à la

raison des textes, puisqu'ils ne le peuvent, pour la plupart, pas à la simple humanité.

Cet « abus de lecture », entre mauvaise foi et contre-vérité, mérite d'être argumenté. On ne convaincra pas les institutions religieuses, arc-boutées sur l'arsenal dogmatique de leurs traditions. Par contre on peut porter la contradiction publique sur leur propre terrain, et les décrédibiliser auprès de celles et ceux qui leur accordent du crédit et en subissent leur pression.

Le Lévitique, pour sa part, est un livre biblique qui expose un code moral, social et politique à usage des prêtres puis du peuple hébreux, et qui fournit une explication de son histoire à fonction apologétique : la saga fondatrice du peuple élu.

La spoliation des Cananéens y est contée. Leur terre « les vomit », car « souillée par les impuretés » de « leurs nombreuses iniquités », en particulier des pratiques homoérotiques (Lév. 18). Cette terre est rendue « vacante » par « ces impuretés », ce qui était le « droit moral » des nouveaux habitants, les Hébreux, et le bien-fondé de l'attribution par Yahweh. CQFD, tel est le but de la légende. Avec sous jacent, encore, un conflit d'allégeance. Il est vraisemblable que les pratiques homoérotiques « iniques » et « impures » se déroulaient dans le cadre païen de rites festifs, de bacchanales avec prostitution sacrée ou orgie coutumière comme il s'en verra longtemps jusque sous la Rome impériale.

Stigmatiser ces rites, ce n'était pas à proprement parler stigmatiser les pratiques homoérotiques en général, c'était stigmatiser la persistance de ces rites païens au profit d'un dieu adverse. Étendre la condamnation aux pratiques homoérotiques en général excède le sens vraisemblable du texte.

Dans le Lévitique toujours se trouvent les fatidiques « Tu ne coucheras point avec un homme, comme on couche avec une femme. C'est une abomination » (Lév. 18) et « Si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, ils ont fait tous deux une chose abominable ; ils seront punis de mort : leur sang retombera sur eux » (Lév. 20). Rien moins.

Les textes du Deutéronome, dont font partie la Genèse et le Lévitique, sont des transcriptions autour du V<sup>o</sup> et IV<sup>o</sup> siècles av JC, de traditions

orales élaborées sur un millénaire (1500 à 500 av JC). Ces transcriptions ont été effectuées avec de fréquents « ajouts » destinés à en adapter le sens aux esprits et aux impératifs de temps nouveaux.

Ces deux versets fondateurs de l'homophobie chrétienne, sous la loupe de l'étude linguistique, révèlent leur introduction tardive (IV<sup>o</sup>s av JC). À l'époque les Hébreux sortaient de la domination perse dont le culte zoroastrien prohibait l'homoérotisme. Plus significatif, ils sont insérés dans un ensemble de prescriptions rapidement privées de sens tant leur objet était rendu obsolète par les évolutions techniques, économiques et politiques.

Ainsi nul ne songe plus depuis longtemps à offrir un de ses enfants à Moloch, dieu concurrent du dieu des juifs. Les Chrétiens ont abandonné la circoncision. Voir nue la femme de son frère, ou son père ou quiconque, ne peut guère qu'offenser la décence. Mêler telle graine à telle autre en ensemençant ne représente plus rien sauf à réemployer la proscription pour les... OGM. L'interdit de la scarification et du tatouage parce qu'ils *marquaient* alors une appartenance religieuse, familiale ou ethnique, ou la consécration à une divinité, n'a plus de sens. L'esclavage est abandonné. Faire couvrir une jument par un âne ne pose plus problème, et ainsi de suite, toutes prescriptions figurant dans le Lévitique, ch18 à 20.

La plupart de ces prescriptions ont été abandonnées avec la disparition de leur contexte, mais, curieusement, pas la proscription de l'homoérotisme (dont, par ailleurs, il semble qu'elle n'ait guère connu d'application chez les Hébreux).

Il serait, pour les religions, simple et de bon sens de les abandonner plutôt que de justifier par des théories alambiquées qu'un dieu incommensurablement bon, éternel et omniscient, vient s'offusquer de relations affectives, sensuelles et érotiques de minuscules créatures de même sexe.

La proscription de l'homoérotisme s'est trouvée réactualisée à la naissance du christianisme sous le stylet de l'apôtre Paul dans ces écrits de référence du christianisme que sont les épîtres à Timothée, aux Romains, aux Corinthiens. On ne peut en comprendre (et en relativiser) la logique qu'en prenant en compte la double optique qui était celle de l'apôtre : d'une part, là encore, la polémique avec les cultes concurrents, d'autre part son « eschatologie de l'imminence »

qu'on a trop voulu lire depuis comme un dénigrement absolu de « la chair ».

La polémique se déroulait dans un contexte de compétition prosélyte entre les religions pour départager, en quelque sorte, celle qui serait *la* religion dans un bassin méditerranéen en voie d'unification par l'Empire romain. Paul s'en prend (épître aux Romains 1. 23 à 32) à ceux qui ont « adoré et servi la créature (l'idole) au lieu du Créateur ». Il explique : « c'est pourquoi Dieu les a livrés à des *passions infâmes* : car leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre-nature ; et de même les hommes, abandonnant l'usage naturel de la femme, se sont enflammés dans leurs désirs les uns pour les autres, commettant homme avec homme des choses infâmes, et recevant en eux-mêmes le salaire que méritait leur égarement ».

Plus qu'aux mœurs des élites romanisées, il s'en prend à ceux qui *adorent la créature (les idoles)* et selon toute logique aux pratiques cultuelles évoquées plus haut. Au passage, il saisit l'occasion d'établir une « salutaire distinction » entre les mœurs du peuple de Dieu et celles des autres (dans l'épître à Thimothee, adressée à des Juifs, sur ce thème, il les rappelle à la Loi judaïque).

D'autre part l'apôtre prêche dans la perspective du retour *imminent* du sauveur qui rend vaine et superflue toute activité de la chair (ce que sa culture platonicienne de séparation de l'esprit et du corps amplifie sans aucun doute). Il écrit aux Corinthiens (Cor. 7) : « je pense qu'il est bon pour l'homme de ne point toucher de femme. Toutefois, pour éviter l'impudicité, que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari » (Cor. 7). Il ajoute : « s'ils manquent de continence, qu'ils se marient », et il conclut par la fameuse formule : « car il vaut mieux se marier que de brûler ».

« Les temps étaient proches », « le Royaume avançait », « le Messie allait revenir », l'urgence était donc de se tenir prêt. On retrouve cette *eschatologie de l'imminence* dans des « hérésies » des X<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècles (comme les Bogomiles ou, en France, les Cathares) qui rend tout « relatif » sauf la venue attendue (au point que les Cathares qui mirent sur le même plan, dans cet esprit du « vain plaisir », toutes les pratiques sexuelles y compris les pratiques homoérotiques, en furent accusés d'être favorables à la sodomie).

La chair est certes « faible » (incontinent) mais surtout « vaine », quand ne saurait tarder *celui qui vient*.

Il sera quelque peu excessif pour ne pas dire frauduleux de construire sur la pensée paulinienne une dépréciation systématique de la chair, hors l'histoire et l'eschatologie du retour imminent, comme les Chrétiens l'ont fait. D'ailleurs, les religieux se gardent bien de relever que cette vision de l'imminence ne donne guère de place à la procréation dans le mariage paulinien qui, paradoxalement, doit servir surtout à canaliser « l'incontinence sexuelle », bel hommage de la vertu à la force du désir, au plaisir, à la volupté érotique... Bien loin de l'assignation chrétienne ultérieure à la reproduction.

La concurrence entre religions dans le bassin méditerranéen s'est momentanément conclue au V<sup>e</sup> siècle sous l'empereur Constantin par la victoire du christianisme qui devint religion d'État (légitimant la persécution de tout autre culte). Religion la plus universaliste, dotée d'un corps de doctrine solide, mariant tradition judaïque et spiritualisme grec, elle est prête à l'emploi pour les besoins de cohésion d'un empire immense et fragile qui allait néanmoins s'effondrer au siècle suivant, mais parée aussi pour sévir à travers deux millénaires.

Les religions demeurent un des vecteurs d'homophobie des plus actifs. On ne doit pas les laisser quittes de la précarité de leurs arguments moraux, ni leur permettre d'esquiver les origines variables et même hasardeuses des prémices des dogmes qu'elles assèment. Ces références à l'histoire antique doivent y servir.

### **3. La prohibition médiévale**

Avec l'avènement du christianisme en religion d'État (dite « Église constantinienne »), la prohibition des pratiques homoérotiques se systématisa. Il y avait certes la détestation des « efféminés » dans l'aire euro-méditerranéenne. Signalons au passage que cela n'a pas été partagé par toutes les civilisations, certaines accordant aux « berdaches » (Amérique du Nord) ou « Ijrah » (Inde) des statuts particuliers de dérogation à la masculinité. Mais se cumulèrent l'association des pratiques homoérotiques avec des rites païens

désormais proscrits, et avec les mœurs des élites antérieures, dont les élites de la nouvelle religion devaient vouloir démarquer. Il faut de plus modérer l'acceptation de l'homoérotisme dans la Grèce antique car il y est toujours resté et pratiqué et discuté. (Dans *Le Banquet* Platon tend quand même à privilégier le « lien spirituel » au détriment de l'amitié charnelle). S'il y a eu dans la Grèce antique et à Rome des liaisons allant jusqu'à des mariages célébrés entre personnes de même sexe, elles restèrent sourdement sujettes à controverse.

Ce n'est donc pas par une soudaine mutation que des proscriptions colonisèrent la loi — à défaut des mœurs populaires qui seront plus coriaces (il fallut un bon millier d'années pour que la prohibition l'emporte dans les régions alémaniques. Dans le pourtour méditerranéen, des pratiques homoérotiques se perpétuèrent).

En 342 ap. JC, les mariages entre personnes de même sexe qui existaient dans l'empire romain sont interdits. L'empereur romain d'Orient Théodose 1<sup>er</sup> instaura le bûcher pour le péché de sodomie en 390. L'excommunication fut prônée lors des premiers conciles. Au V<sup>e</sup> siècle, la condamnation au bûcher a été reprise par Rome. Les pères de l'Eglise<sup>2</sup> développèrent la stigmatisation paulinienne. En 693 le concile de Tolède condamna les actes sexuels entre personnes de même sexe.

Entre lois civiles et édits religieux la prohibition s'installait.

À la fin de l'ère impériale romaine (V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup>s), l'Islam apparut aux confins de l'espace chrétien. Le prophète Mahomet reprit à son compte les grands mythes judéo-chrétiens. Le crime du « peuple de Lot » est cité 8 fois dans le Coran : sourates 7. 80 et seq, puis 11. 74-83, 15. 67-77, 21. 74, 26. 160-174, 27. 54-58, 29. 27-35, 54:33-39. Ainsi que dans les Haddits et la Sounna où il encourt la peine de mort. Le « ils n'hériteront pas du Royaume de Dieu » paulinien devint « Allah ne tournera pas sa face vers eux ». La prohibition de l'homoérotisme distingua les « soumis » (sens de musulman) des impies.

L'interdit repose donc sur la tradition erronée (voir plus haut) du mythe de Sodome, ce qu'un Islam moderne pourrait entériner afin de

---

<sup>2</sup> Jean Chrysostome, Basile de Nice, St Augustin entre les 1<sup>er</sup> et 5<sup>e</sup> siècles ap. JC.

réviser sa position sur l'homosexualité. Ceci dit une tradition islamique de tolérance existe, qui estime que l'amour entre deux personnes de même sexe, s'il respecte la sobriété coranique, a sa place dans la maison d'Islam et sous la bienveillance d'Allah.

La Chrétienté « constantinienne » s'installant, se dégagea de l'eschatologie de l'imminence historique pour celle, spirituelle, plus lâche. Le corps de lois et de rites qui se constitua progressivement autour de la morale paulinienne transforma l'urgence historique (*Il revient*) en morale intemporelle (*il va revenir*). « La chair » resta faible, sujette à « impudicité » mais – il fallait bien durer – le mariage reproductif en domestiqua « l'incontinence » par la perpétuation de l'espèce devenue sa « vocation », jusqu'à lui conférer plus tard un caractère sacramentel. On était loin du « il vaut mieux se marier que brûler » de l'apôtre hanté par l'imminence du retour.

Un nouvel ordre moral à prétention universelle (un seul Dieu, une seule Foi, une seule Église autour du Pape, un seul empire centralisé autour de la figure sacrée de l'empereur puis du monarque) était en constitution dans tout le bassin méditerranéen durant ce millénaire. Il en fut de même dans l'empire d'Orient et dans les califats islamiques. Il s'étendit et s'approfondit tout au long du Moyen Âge. Il réorganisa l'ordre sexiste hérité des civilisations antérieures où l'appropriation sociale des femmes s'était imposée sous la domination masculine (comme on l'a remarqué dans le Lévitique).

La prohibition des pratiques homoérotiques, dans ce cadre, s'autonomisa. Elle ne fut plus un enjeu direct de la concurrence avec d'autres cultes mais une prohibition particulière qui entraînait dans l'identité des nouvelles religions et des sociétés qui s'en revendiquaient. Issue d'une polémique envers « les autres » (cultes païens ou élites anciennes), elle muta en « discriminant » et outil polémique durables : ces pratiques impies et antinatures devinrent les pratiques des autres, celles qu'on impute aux ennemis, adversaires, concurrents, hérétiques, incroyants.

Les condamnations conciliaires restèrent cependant plus morales que séculières. On exécuta peu au long du Moyen-Âge, on pria plutôt. Cependant la figure du *paria* émergeait, qui répugne plus qu'il n'attire la répression : possédé, malade, vicieux, pestiféré, image d'une déroute de la raison ou victime d'une malignité occulte.

Après le Cananéen bon pour la spoliation, le vaincu maudit de Sodome ou le païen impudique célébrant ses idoles, ces pratiques stigmatisaient l'autre, celui dont il était souhaitable qu'il reste l'autre. De siècle en siècle, le vice fut païen, maure puis turc pour les chrétiens, français pour les anglais, italien pour les français, allemand pour les propagandistes de la III<sup>e</sup> république, bourgeois pour les staliniens comme pour les nazis, enfin britannique pour une première ministre mitterrannique... Chacun affirmant haut et fort qu'il n'y en avait (quasiment) point chez lui.

Et l'enfant homosexuel dans une famille aura toujours été plus ou moins *entraîné*, « victime » de « mauvaises fréquentations »...

#### **4. Mise en place de la persécution**

C'est du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle que la prohibition se transforme en *persécution*. La chrétienté connaît plusieurs mutations. Les empires chrétiens se sont disloqués. La concurrence islamique (commerciale, territoriale, politique et religieuse) se fait forte. Lors des Croisades (XII/XIII<sup>e</sup> siècles), la rencontre avec l'héritage gréco-romain recueilli par le monde islamique nourrit une ébullition intellectuelle dont témoignent les procès de Copernic et Galilée. Les voyages vers l'Orient, tel celui de Marco Polo, ou vers les Amériques, tel celui de Christophe Colomb, entre XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles élargissent le monde.

L'afflux de biens et le développement qui en résultèrent accouchèrent d'une couche commerçante ayant des besoins précis : monnaie stable, lois fiables, tribunaux, main d'œuvre docile, bref besoin d'États qui se renforcèrent au détriment de la féodalité et des pouvoirs spirituels mais aussi temporels de l'Église. Celle-ci, riche, puissante, présentait alors aux populations l'image d'une caste privilégiée, autoritaire, au luxe ostensible et souvent mercantile (vente des indulgences, rapacité des collecteurs des taxes ecclésiastiques).

Une succession d'hérésies du X<sup>e</sup> siècle à la Réforme du XVI<sup>e</sup> siècle, sanctionna l'abaissement spirituel et la dérive mercantile (dénoncée par Pierre Valdo, Jean Huss puis Martin Luther, Jean Calvin) pour promouvoir une religion plus adaptée. De son côté la classe marchande montante et une partie de la noblesse aspiraient à se libérer

du poids moral, légal et financier des clergés et de la centralisation papale.

La création de l'Inquisition<sup>3</sup> (XII<sup>o</sup>s) tenta d'endiguer à la fois cette contestation, les phénomènes hérétiques récurrents et l'affaiblissement du poids temporel de l'Eglise sur les monarchies et les cités libres. La crispation défensive du clergé qu'elle incarna menaçait les grands de ce monde, terrorisait les populations jusqu'aux chasses aux sorcières (virulentes en Allemagne), aux poursuites contre les enfants d'hérétiques, mais aussi à la répression des pratiques homoérotiques.

En cette fin du Moyen âge et à la veille de la Réforme, l'accusation de sodomie s'invita dans les conflits. Les hérétiques étaient sodomites et les sodomites ipso facto hérétiques. Ces mœurs affichées dans la noblesse permettaient des pressions de l'Inquisition. Les ordres mendiants en accusaient l'opulence et la « licence » du haut clergé. Les réformateurs les imputaient tant au célibat des prêtres qu'au monachisme.

La Chrétienté, déjà scindée par le grand schisme d'Orient (XI<sup>o</sup>s), se disloque. Au XVI<sup>o</sup>s les Réformes annoncées par les hérésies secouent l'hégémonie de Rome autour d'une série de figures attachées chacune à un pays : Wycliff, Luther, Zwingli, Savonarole, Calvin. En Angleterre le Roi Henri VIII excommunié pour avoir divorcé<sup>4</sup>, provoque le schisme anglican.

Attaché aux *Écritures*, l'ensemble des courants réformés ne manifesta jamais la moindre mansuétude envers le péché de Sodome, la classe montante non plus, trop attachée qu'elle était à l'ordre patrimonial (elle recompose le mariage à cette époque) et au contrôle des classes inférieures secouées de *jacqueries*. Ce *contrôle social* sur les populations qui s'instaura aussi par la surveillance des mœurs, est un bon moyen de pression politique. Les guerres de religion y contribuent, les princes de l'un ou l'autre camp entraînant avec eux leurs sujets. L'extension à toute l'Europe de la prohibition des pratiques homoérotiques s'achève. De péché, les voici crimes. Leur

---

<sup>3</sup> Créée en 1209 par Innocent III l'inquisition couvrit l'Europe et ses colonies, persista en Espagne jusqu'en 1808.

<sup>4</sup> Le droit au divorce oppose d'ailleurs réformés et papistes.

répression passe des confessionnaux, intercessions et tribunaux religieux, aux procès, jugements et peines des tribunaux civils.

En 1532, le premier code pénal du Saint Empire Romain Germanique, est promulgué par Charles-Quint : tous ceux qui « s'adonnent à la luxure », humain avec animal, homme avec homme, femme avec femme, seront, selon l'article 116, mis au bûcher.

Dans la Genève de Calvin, les « actes contre-nature » sont réprimés : entre 1555 et 1670 on exécute hommes et femmes qui s'en sont rendus coupables, par décapitation, pendaison ou noyade.

À Venise entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles, alors que la prostitution est considérée comme nécessaire pour éviter les violences, la sodomie est réprimée par la torture. L'ambiguïté sexuelle est traquée par l'église : interdiction des masques, des tenues et coiffures équivoques.

Le sodomite, le bougre furent alors installés dans l'imaginaire occidental comme des porteurs de pratiques dangereuses. Le péché de sodomie consacré dans le droit canon au X<sup>e</sup> siècle puis objet de mesures répressives au Concile de Latran III en 1179, est devenu un crime. Dans le droit-fil des enseignements des pères de l'Église, avec Thomas d'Aquin, théologien du catholicisme à la veille de la Réforme, il est tout à la fois péché « contre le dessein » de Dieu, crime « contre la raison » et contre « la société » dont il menacerait l'ordre (sexué) et la pérennité (la reproduction), de même que la sodomie hétérosexuelle, la masturbation et la bestialité. T. d'Aquin le plaça même sur le haut de l'échelle du crime, juste en dessous de la bestialité : parmi ces « vices qui dépassent le mode de la nature humaine... comme lorsque quelqu'un prend plaisir à manger de la chair humaine ».

Atteinte au dessein de Dieu et à l'ordre naturel, danger pour la vie sociale et la jeunesse, les piliers de la persécution furent ainsi dressés, ils étaient du bois dont on faisait bûchers et gibets.

## **2<sup>o</sup> chapitre: dépénalisation : *tolérer le mal pour éviter le pire***

### **1. Le paradoxe de la Renaissance**

Selon Michelet, la Renaissance fut le temps de « la découverte du monde et de l'homme », période paradoxale, qui unit les pires exactions à de profonds tournants intellectuels.

Les violences, d'abord. Inquisitoriales : Torquemada, aura été au XV<sup>o</sup>s, le bourreau de 25000 suppliciés. Violences d'États par l'absolutisme royal en résistance à la féodalité, aux Papes et aux révoltes populaires. Puis les guerres de religions souvent sans merci. Et... les pillages et ethnocides des *grandes découvertes*, longtemps passés sous silence.

Le révolté, l'hérétique, le juif (conversions forcées et exécutions aux XV<sup>o</sup> et XVI<sup>o</sup>s en Espagne et en Europe centrale, expulsion de France en 1394, fréquentes spoliations au profit des Trésors royaux), n'y ont pas été à la fête pas plus que les hors normes tels les sodomites et les sorcières<sup>5</sup>. Les légendes bâties sur Gilles de Rais, Maréchal de France et compagnon d'armes illustre de Jeanne d'Arc, au XV<sup>o</sup> siècle, où se mélangeaient, pédophilie, pédérastie, sodomie, crime et hérésie satanique, concentraient tous les éléments de cette « chasse ».

Violence aussi sur les esprits pour qui le monde connu s'élargissant relativisait la foi, les lois, les coutumes. Des mœurs homoérotiques étaient rapportées comme l'homosexualité et le travestisme chez les Aztèques, l'homosexualité courante des samouraïs, la prostitution masculine en Chine et les *Berdaches* en Amérique du Nord.

En ce temps nouveau, les certitudes étaient ébranlées tout autant qu'elles se durcissaient. Les esprits avaient autant soif de libertés nouvelles que de lois refondatrices.

Durant les XV<sup>o</sup>, XVI<sup>o</sup> puis XVII<sup>o</sup>, l'afflux de richesses est propice à la dépense, à la création, comme à... la licence. Les cours rivalisent d'opulence, avec des Princes comme Laurent de Médicis à Florence, François 1<sup>o</sup>, Charles-Quint. Les mœurs des nantis se relâchent, qui ne se refusent pas grand-chose, et se tolèrent beaucoup. L'homoérotisme s'affiche au vu et au su de tous y compris du peuple qui persifle, soumis, lui, à une répression qui s'intensifie. Avec le retour à l'Antiquité les modèles d'amour masculins comme Cupidon, Apollon,

---

<sup>5</sup> La bulle du Pape Innocent VIII en 1484 *Summis desiderantes* déclenche une chasse qui fera des dizaines de milliers de morts, dont une majorité de femmes.

Ganymède ou Bacchus prolifèrent. Éphèbes et amours viriles fleurissent à la cour du grand Médicis, durant le quattrocento italien (XV<sup>o</sup>s) et jusque dans les cours des Papes. On les retrouve dans les œuvres architecturales, picturales, la statuaire qui, avec Vinci, Michel-Ange... se jouent de l'inquisition, de la Nature et du reste !

En France les balades « homoérotiques » de François Villon (XV<sup>o</sup>s) circulent. Au XVI<sup>o</sup> siècle le « beau vice » s'affiche dans l'art, la peinture, pas seulement à la cour d'Henri III où les *Mignons du Roy* font la mode. En Angleterre, sous le règne de Jacques 1<sup>er</sup> (1603-1625), lui-même très épris de son favori Georges Villiers, William Shakespeare compose les « sonnets » homoérotiques dont l'écho résonnera bien plus tard chez Rimbaud et Genet.

Jamais l'homoérotisme n'avait été aussi visible et célébré depuis l'Antiquité, sinon au IX<sup>o</sup> siècle par le poète arabo-persan musulman Abou Nawas (*l'Homme aux cheveux bouclés* qui écrivit « l'homme est un continent, la femme est la mer. Je préfère la terre ferme » !) ou au XI<sup>o</sup>, dans la poésie galante andalouse de langue arabe qui inspira au XII<sup>o</sup> les poètes juifs andalous tel Abraham ibn Ezra Judas Halévy. Ceci en même temps que se construisait la persécution inquisitoriale et légale des États.

Ce paradoxe se retrouve, en filigrane, dans « Orlando furioso », œuvre célèbre de l'italien Arioste (Ludovico Ariosto, 1474-1533), où l'homoérotisme est présenté par deux liaisons.

La première entre un juge italien et un étranger musulman est dépeinte comme dénuée de passion et consommée sexuellement par lucre ; l'étranger musulman en porte la responsabilité, lui-même présenté comme infâme d'âme et d'apparence (implicitement d'ethnie et de religion). Il est l'archétype de « l'autre », étranger, impie, laid et vicieux, par lequel le juge se laisse (sic) séduire. Une représentation suffisamment repoussante pour dédouaner de toute dérive sexuelle l'autre passion : celle de Roger et Léon, preux chevaliers. L'Arioste les dépeint comme charmants, vaillants, épris l'un de l'autre jusqu'à se proposer de sacrifier leurs épouses à leur affection (sic), mais dont l'ambiguïté passionnée reste vierge de tout passage à l'acte explicite.

Cette représentation de « l'amour qui n'ose pas dire son nom » ni

« n’ose se réaliser » sinon en *repoussoir infâme*, se construit à cette époque, figures d’oppression qui seront appelées à durer. Elles imprègnent désormais, inhibitrice, la conscience de soi des « futurs » homosexuel/les, qu’elles contraignent à *se rêver idéalement* plutôt que de *se toucher*. Elles dressent le barrage de l’infamie et de la prostitution, pour empêcher de succomber à la « séduction » de cet autre, « cet étrange étranger », qui leur parle tant et dans lequel ils ne peuvent, en ayant intériorisé l’infamie, se reconnaître.

## 2. Les Lumières, la Constituante et le Code Napoléon

L’offense du *beau vice* valait-elle les peines qu’on lui infligeait ? Leur excès les desservait. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, l’idée fit son chemin que, plutôt qu’un vice délibéré ou une compulsion démoniaque, il pouvait s’agir, hors du vouloir des personnes comme d’un dessein du démon, d’*un goût*, d’un penchant, déplorable mais somme toute véniel.

De plus, portés ostensiblement par des personnes d’extraction et de position respectables (nobles, artistes, princes et rois), ces penchants en furent reconsidérés sinon avec plus de mansuétude, du moins plus de lucidité : en fin de compte, ces péchés relevaient-ils vraiment de la loi civile ou de la seule morale canonique ? Et s’ils n’étaient qu’affaire entre soi et Dieu ?

Au XVIII<sup>e</sup> Montesquieu, Bayle, Beccaria, Voltaire, Diderot, tout en affichant une vive réprobation morale, en convinrent. Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) y fit une allusion traumatisée dans un passage des *Confessions* (livre II, le Maure) où il relata son horreur et sa fuite devant les avances d’un homme dont il avait dû partager la chambre.

Dans *l’Esprit des lois*<sup>6</sup>, sous le titre « du crime contre-nature », Montesquieu (1689-1755) prit néanmoins ses précautions : « *À Dieu ne plaise que je veuille diminuer l’horreur que l’on a pour un crime que la religion, la morale et la politique condamnent tour à tour* » puis : « *Ce que j’en dirai (...) ne portera que contre la tyrannie qui peut abuser de l’horreur même que l’on en doit avoir* ».

---

<sup>6</sup> De l’Esprit des Lois, 1748, Livre XII, ch. VI, Du crime contre nature.

La « tyrannie et le fanatisme » étaient les deux hantises des encyclopédistes du Siècle des Lumières qui « accoucheront » de l'esprit de la Révolution de 1789. Ils sortaient de deux siècles de guerres de religions qui avaient ravagé le royaume et secoué l'Europe (l'ultime révolte huguenote fut écrasée en 1710), et d'un siècle d'absolutisme sombré dans la bigoterie de fin de règne de Louis XIV.

Montesquieu, toujours dans l'article cité, ironisait à demi-mot : « *Il est singulier que, parmi nous, trois crimes : la magie, l'hérésie et le crime contre-nature, dont on pourrait prouver, du premier, qu'il n'existe pas ; du second, qu'il est susceptible d'une infinité de distinctions, interprétations, limitations ; du troisième, qu'il est très souvent obscur, aient été tous trois punis de la peine du feu* ». Feu des bûchers qui symbolise les *pratiques du fanatisme* et les *excès de la tyrannie*.

Son opposition à la pénalisation du « crime contre-nature » prit appui sur la liberté civile dans le cadre d'un Droit « pour tous », et le respect de la vie privée : « On laisse le mal, si l'on craint le pire » écrit-il, surtout si, comme du crime contre-nature, on peut accuser qui on veut, *arbitrairement*, favoriser le chantage *du vulgaire* et l'injustice de *la tyrannie*. Ainsi renvoya-t-il cette question à la vie privée, affaire entre soi et sa conscience, soi et Dieu.

Cette question de *la vie privée* vint en écho aux débats antérieurs sur la tolérance en des siècles déchirés par les querelles religieuses. Elle s'articule à la distinction entre *la société civile* et *la société religieuse* (traitée en France lors de l'Édit de Nantes sous Henri IV), qu'on trouve par exemple sous la plume du philosophe anglais Locke dans son traité sur la tolérance. La société civile fixe les règles de vie commune, la société religieuse librement choisie par chacun, règle la vie... privée, en tout cas le « salut ».

C'est une rupture avec la religion constantinienne, et avec l'Église romaine tout court, pour qui la vie privée n'existe pas : la confession, la torture au pire avec l'Inquisition, y ont droit d'intrusion. Le confesseur et l'inquisiteur ne sondent pas que les faits et les actes, mais les reins et les cœurs. L'exorciste débusque le diable dans le possédé, les sorcières sont brûlées tout comme l'hérétique non pour les punir, mais pour expurger le malin de la société tout entière.

Dans cet esprit libéral Montesquieu apporta à la question du « crime contre-nature » une réponse libérale : le laisser-faire, laisser-aller. La Nature, on la « verra ou défendre ses droits ou les reprendre », dit-il, et quant à la « société de grands progrès » qu'il appelait de ses vœux, son « harmonie » saura éradiquer ce qui lui serait contraire.

Ces notions étaient indispensables à la montée en puissance de la bourgeoisie commerçante, banquière et manufacturière. Elle avait besoin de lois qui lui garantiraient, contre tout absolutisme, la libre disposition de ses biens et le juste retour sur investissement. Elle avait besoin d'une sécurité religieuse, judiciaire et morale qui lui assurerait la libre disposition d'elle-même dans ses petites et grandes œuvres, sans plus risquer *l'intrusion* arbitraire du clergé, du bourreau royal ni du maître chanteur : elle avait besoin de *règles du jeu* qui maintiendraient chacun, état, église et propriétaire, à sa place.

Plus original mais aussi foncièrement matérialiste (ce que n'était pas l'aristocrate Charles de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu), Denis Diderot (1713-1784) tranchait dans ses « écrits posthumes » : *tout ce qui « est » ne peut être ni contre-nature ni hors nature*. Il manifesta un intérêt tout personnel pour les androgynes et traita de l'homosexualité dans *La Religieuse* (parue post mortem). Sa relation étroite avec l'homme de lettres bavarois Frédéric-Melchior Grimm, fit jaser. Libre et libertin, il ne serait pas étonnant que Diderot se soit tout autorisé !

Tous ces débats ne traversaient pas que la mince couche des intellectuels et des dominants. Ils devaient également travailler un peuple harassé d'injustices, soumis à l'arrogance aristocratique et à l'intolérance religieuse (jusqu'à en être devenu massivement sceptique), pliant sous l'impôt, la pression policière et, en deuxième partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, les famines.

La Révolution française suit les Encyclopédistes et saute le pas. La Constituante de 1791 écarte les incriminations de sodomie et de bougrerie, au motif qu'elles violent les dispositions de la constitution qui protègent la vie privée. Entre autre, l'article 17 du chapitre V. de la constitution de 1791 stipule « les calomnies et injures contre

quelques personnes que ce soit relatives aux actions de leur vie privée, seront punies. »

Cette notion de vie privée a été, en France, un acquis décisif de la Révolution française (et de la Révolution américaine), elle instaura la séparation des « espaces » comme fut instaurée la séparation des pouvoirs. La protection de l'espace privé créa un « pouvoir » supplémentaire, celui de chacun sur soi-même. (Il resta néanmoins régi par le pouvoir du « chef de famille », dans le cadre de la famille patriarcale maintenue. Les magnifiques « droits de la femme et de la citoyenne » rédigés par Olympe de Gouges, ont été rejetés par les révolutionnaires, et n'ont donc pu ébranler ce patriarcat bourgeois).

Le code Napoléon dont la rédaction fut confiée, entre autres, à M. de Cambacérès (réputé « concerné » par l'homoérotisme), retint cette décision de la constituante. (Aucune loi répressive en la matière n'exista plus en France jusqu'à l'État français du Maréchal Pétain en 1940). Suite aux conquêtes napoléoniennes et à l'impact des idées libérales de la Révolution française, en Europe, divers États s'inspirèrent du code Napoléon et abolirent les incriminations, la Bavière dès 1813, par la suite le Wurtemberg, le Hanovre, le Piémont, la Belgique, les Pays-bas, les cantons francophones de la Confédération helvétique. L'Italie s'en libéra en 1848 avec le *statut albertin* du nom du Roi Charle-Albert de Sardaigne.

À l'inverse, la Pologne conserva une législation répressive, comme la Russie tsariste et la Suisse alémanique. En 1787, l'Autriche de l'Empereur Joseph II abolit la peine de mort pour Sodomie, et lui substitua la prison à vie avec travaux forcés, puis en 1852, criminalisa les relations sexuelles entre femmes en allégeant les peines pour les relations entre hommes. En Angleterre la peine de mort fut maintenue jusqu'en 1861.

En 1851, la Prusse adopte le §143 du code pénal (réforme d'une juridiction plus répressive) qui punit de prison "la débauche contre-nature". En 1870 Bismarck impose ce §143 à l'unification allemande, qui devint le §175 du code du nouveau Reich. Pour Bismarck, ces pratiques étaient contraires à la cohésion de l'armée, à la perpétuation de l'Humanité et à l'esprit allemand. Louis II dernier roi de Bavière, cousin bien aimé de Sissi, passa ainsi sous une législation qui condamnait son orientation ostensible, ce qui n'a été étranger ni à sa

destitution, ni à son internement forcé, ni à son vraisemblable assassinat en 1886. Ce fatidique §175 fut l'objet d'incessantes controverses, de pétitions, de manifestations. Il sera à l'origine de la constitution du premier grand mouvement homosexuel en Europe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'Europe se scinda donc entre les États aux législations de persécution issues des prohibitions religieuses, législations d'ailleurs, « mondialisées » par la colonisation, et les États où elles furent abolies. Dans les États où elle se maintint, la législation fut néanmoins adoucie, la peine de mort abandonnée. Résultat de la perte d'influence des religions et de la montée du scepticisme rationaliste, ces avancées répondaient mieux aux libertés dont le capitalisme avait besoin pour les possédants et que réclamaient aussi les populations laïcisées.

En même temps le contrôle sur les femmes se resserra dans les classes bourgeoises et petites bourgeoises, au désespoir d'Olympe de Gouges mais aussi d'une longue chaîne de femmes « révoltées » du XIX<sup>e</sup> siècle dont la colère et la plainte gronde encore à travers la littérature (des sœurs Brontë<sup>7</sup> à Virginia Woolf<sup>8</sup> en passant par la figure de Madame Bovary), femmes à qui « tout serait possible, par leur culture, leur position voire leur fortune, *sauf de pouvoir !* ».

Ce contrôle s'appesantit aussi sur le prolétariat à travers des campagnes d'ordre moral, pour le mariage, la natalité, l'hygiène, la santé des populations.

En France, malgré l'absence de loi, l'arbitraire policier et judiciaire établit *de fait* un contrôle sur les homosexuels au nom de la décence, de la salubrité, du contrôle de la prostitution et de la protection des mineurs. Certains lieux « stratégiques » (les ports) sont très contrôlés. Les fichiers se remplissent et, avec eux, la menace diffuse de chantage policier voire politique pèse sur les homosexuels.

### 3. Entrée en lice de la médecine

---

<sup>7</sup> Jane Eyre, les Hauts de Hurlevent romans terribles sur la « condition » féminine.

<sup>8</sup> Cf une chambre à soi essai féministe.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la médecine a connu un développement considérable. Elle participe, pour sa part, à la réorganisation générale qu'opère le capitalisme (un *contrôle nouveau* plutôt qu'une répression nouvelle), dont le mariage de masse, la famille nucléaire, l'hygiène font partie. Si la persécution envers les pratiques homoérotiques se poursuit dans bien des pays, l'exemple de dépénalisation révolutionnaire français suivi par Napoléon et d'autres, montre qu'il s'agissait de « contenir » les conduites qui déviaient du nouvel ordre, plutôt que de les réprimer. On a beaucoup accusé la médecine de s'être substituée aux religieux. Si c'est factuellement vrai, son travail a été d'un autre ordre, et ses attendus restaient imprégnés d'a priori issus des religions. Elle s'est activée à soigner les corps mais aussi les comportements jusqu'à sonder les esprits (psychés) comme l'Église sondait les âmes. Elle sonda depuis ses propres a priori mais aussi depuis ceux des patients, avec qui elle partageait bien des « attendus ». Or s'ils/elles étaient à coup sûr *souffrants*, ils n'étaient pas pour autant *malades*. La révolte commençante des homosexuel/les allait rompre ce (relatif) consensus entre eux et leurs médecins.

La médecine conduisit un double projet depuis cette époque, celui de comprendre la maladie et celui de circonscrire la pathologie : *comment ça fonctionne et qu'est-ce qui en est ?*

En matière de psychiatrie, qui s'est saisie de la sexualité, Emil Kraepelin (1856-1926) a introduit une classification médicale des maladies mentales basée sur *l'observation* (dite clinique) du comportement plutôt que sur la pathologie (symptômes somatiques) ou l'étiologie (recherche des causes). Ces « observations cliniques » seront l'alpha et l'oméga de l'élaboration psychiatrique, obsessionnellement avancées comme arguments d'autorité scientifique.

Cette approche souffre de deux gros handicaps : de même qu'on ne répond qu'aux questions qu'on se pose, on ne voit qu'à travers sa façon de voir. Or pour la médecine du XIX<sup>e</sup> siècle il ne souffrait pas de contestation que les homosexualités étaient, à tout le moins, des « anomalies » du comportement ; l'absence d'étiologie sérieuse, autre que celle qui cherche dans la maladie (posée comme telle) ses propres causes, interdit d'aller chercher ailleurs (dans la stigmatisation sociale par exemple) la cause de la plainte du patient voire de ses troubles.

Une maladie s'apprécie par plusieurs paramètres. Tout d'abord la mise en danger physique du sujet. La médecine, engoncée dans les préjugés, a eu beaucoup de mal à convenir de l'innocuité sociale des pratiques homoérotiques. Elle y diagnostiqua la source de maux somatiques les plus délirants, comme pour la masturbation à qui, Samuel Tissot, autorité médicale du XVIII<sup>e</sup> passionnément soutenu par JJ Rousseau et une partie de l'intelligentsia, attribua « dépérissement, imbécillité, les pertes de mémoires, suicide, vieillissement prématuré mais aussi *la honte* et... *l'inversion* »<sup>9</sup>. En France le docteur Ambroise Tardieu publia en 1857 une « études médico-légale sur les attentats aux mœurs ». Le titre trahit déjà les préjugés qui présidaient à son étude, entre infamie et délinquance. Ses « observations cliniques » décelèrent force déformations dentaires, labiales et évidemment rectales...

Deuxième type de symptômes d'un état maladif : la souffrance (*Docteur, j'ai mal*). La honte en est une sauf que ce « j'ai mal » est la conséquence du sort fait aux « inverti/es », le produit somatisé de l'homophobie, plutôt qu'un effet de l'inversion elle-même. Il fallut un siècle aux médecins les plus lucides pour le subodorer, deux siècles à la médecine y compris psychiatrique, pour en convenir. La médecine en particulier celle de la « psyché », pétrie d'un ordre sanitaire qu'elle décrète en s'appuyant sur ses « observations cliniques », prend l'effet pour la cause, la plainte pour la maladie, passe à côté de la maladie sociale : la phobie homophobe.

Ultime symptôme, celui de l'incapacité sociale, « l'aliénation ». La kyrielle des empereurs, esclaves, princes, assassins, artistes géniaux ou ratés, écrivain/es, penseur/se ou voleurs, coiffeurs, bougres et sorcières anonymes, pardonnés ou brûlés vifs, est là pour en ridiculiser l'idée même. Resterait l'assertion rebattue de l'extinction de l'espèce « si tout le monde était homosexuel », qui n'a plus aucun sens, à l'heure où les mêmes qui la « rebattent » refusent aux

---

<sup>9</sup> L'onanisme. Dissertation sur les maladies produites par la masturbation, rééd. Le sycamore, Paris, 1980

homosexuel-le-s le bénéfice de la parentalité, de l'adoption ou de la procréation médicalement assistée.

Et qui a demandé que « tout le monde soit homosexuel/le » ?

En 1852, le professeur Ludwig Casper, en Allemagne, avance la théorie plus ouverte du « caractère inné de l'attirance d'hommes pour les hommes » et « dénie à l'État le droit d'intervenir sur ces questions ». En 1869 Karl von Westphal, médecin allemand, estime qu'il s'agit d'une maladie mentale et qu'il faut « guérir » plutôt que « punir ». On est dans le débat politique de l'unification allemande qui va généraliser la pénalisation prussienne.

Le « mot pour le dire<sup>10</sup> » surgit à Vienne en 1868, sous la plume d'un médecin austro-hongrois, K.M. Kertberny. Il se compose de *homo* qui en grec signifie « le même », et *sexuel*, de racine latine. Ce mot se veut « objectif » car descriptif plutôt qu'inductif comme « inverti ». Là où inverti induit une inversion sexuelle supposée, homo-sexuel semble se cantonner au constat. Le mot n'est pas si neutre : homo servira à dénier aux relations homosexuelles leur capacité à *l'altérité* réservée à l'hétérosexualité (mot conçu en miroir du premier, qui nomme la « normalité »). Quant à sexuel il induit, de fait, l'idée qu'il s'agirait de pratiques plutôt que d'une orientation affective, sensuelle et érotique. Le « penchant » y est réduit au « ça », plus ou moins compulsif, du « comment peux-tu faire ça » avec un garçon (ou une fille) que les parents lâchent si souvent à l'heure du coming-out.

Néanmoins avec ce mot, la médecine constatait l'homoérotisme, lui affectait une place dans la réorganisation bourgeoise des savoirs et des mœurs. On passait d'actes délinquants à des *comportements* et à des *personnalités*. Une partie des médecins du XIX<sup>e</sup> siècle puis la médecine en général s'opposèrent alors aux pénalisations en s'appuyant sur ces « observations cliniques ». Du coup, pendant plus d'un siècle, la médecine, par la psychanalyse, s'acharna à *vouloir guérir*, jusqu'à se poser dans l'opinion courante comme la justification la plus écoutée d'un traitement discriminatoire du « fléau social ».

---

<sup>10</sup> Titre d'un beau roman féministe des années 1960 de Marie Cardinal.

La médecine aurait pu, en « observant cliniquement » sa propre observation clinique, poursuivre sa révolution, se dégager des lunettes normatives et aller au bout de la démarche scientifique entamée.

### **3° Chapitre : l'émancipation par la preuve.**

La décision de la Constituante française, maintenue dans le code Napoléon, marqua un tournant historique en Europe. Ensuite les luttes politiques autour de l'abrogation, de l'usage, de la réintroduction de lois répressives à l'encontre de l'homoérotisme, occupèrent à des degrés variables les scènes parlementaires et/ou judiciaires, jusque dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En même temps, une prise de conscience homosexuelle collective se dessina, soit par de vastes mouvements pionniers comme en Allemagne, soit par des personnalités, soit à l'occasion de procès.

#### **1. Allemagne : les pionniers.**

Précurseur, le suisse allemand Heinrich Hössli (1784-1864) écrivit deux ouvrages sur l'Histoire de l'amour entre hommes, de la Grèce antique au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en passant par les pays islamiques. Il fut empêché d'éditer son 3<sup>e</sup> tome de son vivant par les autorités.

En référence à ses ouvrages, un magistrat, Karl Ulrichs (Hanovre, 1825-1895) publia en 1864 ses « Recherches sur l'énigme de l'amour entre hommes », et aurait inventé le terme « uraniste », de l'autre nom de la déesse Aphrodite, soit « une âme de femme dans un corps d'homme » et vice-versa. Il se déclara ouvertement tel lors d'un congrès de juristes. Poursuivi sur ordre de Bismarck, il dut finir sa vie en Italie.

Son livre eut assez de retentissement, et Karl Marx et Friedrich Engels suffisamment de curiosité intellectuelle, pour que figure, dans leur correspondance, une lettre d'Engels du 22 juin 1869 : « Les pédérastes commencent à découvrir qu'ils sont un groupe puissant dans notre Etat. Ce qui leur manque est une organisation (*remarque bien 'marxiste' ! ndr*), mais elle a l'air d'exister déjà, bien qu'elle soit

cachée. Et puisqu'ils peuvent compter sur l'appui de nombreuses personnalités, dans les anciens comme dans les nouveaux partis, leur victoire semble assurée. 'Guerre aux cons, paix aux trous-du-cul', dira-t-on dorénavant. C'est encore une chance que nous soyons personnellement trop vieux pour avoir à craindre de payer un tribut de notre corps à la victoire de ce parti. Mais la jeune génération ! Soit dit en passant, il n'y a qu'en Allemagne qu'un type pareil peut se manifester, transformer la cochonnerie en théorie ». Engels ajoute avec une ironie mélancolique : « nous autres, pauvres amateurs de femmes, nous aurons à passer un mauvais moment. ».

Si l'on songe à l'explosion féministe des années 1970, il ne croyait pas si bien dire !

Dans la filiation d'Ulrichs, Magnus Hirschfeld, né le 14 mai 1868 à Kolberg et mort le 14 mai 1935 à Nice, créa en 1897, le « comité scientifique humanitaire » (WHK), premier mouvement au monde à rassembler les homosexuel/les des deux sexes. Il se donna pour tâche l'entraide, la recherche et l'action politique en vue de l'abrogation du §175. Il proposa aux homosexuel/les outre la théorie « du troisième sexe » (âme de femme dans un corps d'homme et vice-versa), la *sexuelle Zwischenstufen* (les inter-marches sexuelles), qui situait l'orientation sexuelle selon une échelle variant entre la masculinité absolue et la féminité absolue.

Le WHK construisit un rapport de force politique enraciné, en essaimant dans quelques 25 villes d'Allemagne, des « succursales » à l'étranger (Autriche, Pays-bas) avec l'ambition d'un mouvement mondial, bref par *l'autoorganisation* (que pointait Engels), *la conscience organisée* d'eux-mêmes des inverti/es. Deux mouvements de moindre importance se constituèrent aux côtés du sien, attestant de la vitalité de la conscience et de la revendication homosexuelle dans l'Allemagne du début du XX<sup>e</sup>s et préfigurant les mouvements d'émancipation.

Le professeur Hirschfeld, lui-même sexologue, auteur de traités, ouvrit un centre homosexuel à Berlin où chercheurs, médecins et sociologues entreposèrent de nombreux travaux, plusieurs milliers d'ouvrages et où furent édités ouvrages et revues, comme cette enquête de 1902, dont il ressortit que 2,2% des 6600 hommes interrogés étaient homosexuels.

En janvier 1898 le Reichstag débattit en vain de l'abrogation de §175 demandée par le WHK, et défendue par August Bebel, ouvrier devenu chef du parti social démocrate. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, deux scandales politiques provoquèrent le suicide de personnalités convaincues d'actes homoérotiques, et soulevèrent une vague d'hostilité. Le WHK n'en poursuivit pas moins ses démarches. En 1920 une nouvelle pétition, en faveur de l'abrogation du §175 recueillit des milliers de signatures dont celles de Freud, Einstein, Zweig, Mann, Hesse. Soutenue par les partis socialistes et communistes, elle échoua en 1929, juste après le crash boursier, empêchée par le parti National-Socialiste qui venait d'obtenir 107 sièges au Reichstag.

« *Per scientiam ad justiciam* », devise du WHK, résume sa démarche stratégique : *par la science jusqu'à la justice*, démarche d'auto-justification ou « apologétique ». D'où un double combat : mobiliser la science pour fléchir le juge comme convaincre le législateur, et investir la science pour opposer la contre preuve théorique non seulement à la vieille haine moraliste mais à la *prohibition psychique* qui se construisait dans les cabinets des aliénistes et des neuropsychiatres. Hirschfeld poursuivit ce combat sans relâche jusqu'aux catastrophes nazies et stalinienne.

Cette « *émancipation par la preuve* » fut le but de toute cette période sur plusieurs générations, aussi bien contre la répression judiciaire là où elle persistait, que contre les préjugés. C'est de cet « angle d'attaque » que les révoltes des années 1960 s'émanciperont radicalement.

## **2. Heurs et malheurs en Europe**

Au Royaume uni, la peine de mort est abolie en 1861, sous le règne de la Reine Victoria. S'y substitue la prison à vie, jusqu'au "Labouchère Amendment" de 1885, qui punit la "gross indecency" de 2 ans de travaux forcés ( sans mention des lesbiennes : la reine n'imaginait pas que les femmes pussent avoir des « penchants »). Ceci dit, la « gross

indecenty » était couramment pratiquée dans les hautes sphères de la jeunesse « bien née ». (Les éléments concernant la période des XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> siècles se retrouvent dans le passionnant ouvrage de Florence Tamagne, *Histoire de l'Homosexualité en Europe*, édition du Seuil).

En ces années, 1880-90, Oscar Wilde faisait partie de la *Gentry* britannique. Il était riche, marié, père de famille, jouissait d'une solide célébrité littéraire. Il s'était fait un personnage à l'élégante arrogance, d'une liberté de mœurs désinvolte, faite d'afféterie, de bons mots et de liaisons avec des jeunes gens bien nés aussi bien que, de son propre aveu, des « gars du peuple ».

Ses pratiques ostensibles se passaient de « mots-pour-les-dire », il les aurait trouvés superflus ou vulgaires. Il semblait que dans ce monde-là, nul ne lui en demanderait de compte, alors que, dans les faubourgs de Londres, de Liverpool et jusque dans les comptoirs éloignés de l'Empire, pesaient la surveillance de la police, le trébuchet de la justice et l'œil victorien du qu'en dira-t-on. *Selon que tu seras puissant ou misérable*, il y a bien des classes sociales en matière homoérotique... mais jusqu'à un certain point !

Wilde en fait trop et ne voit rien venir. Traité de « sodomite » par le père (aristocrate) d'un de ses jeunes amants, il le poursuit (dédain des *mots pour le dire* ?) en diffamation. Dans ce monde il y a des choses qui se font, de notoriété publique, mais ne se disent pas (des ministres même éminents « sont de la partie », des princes...). Or elles ont été dites, et il perd son procès.

Puisqu'il n'a pas été diffamé, *il y a bel et bien eu sodomie*, et le « Labouchère amendment » s'applique ! Nouveau procès, Wilde en fait un moment d'ironie, d'insolence, de pseudo déni puis de liberté paradoxale avec la désinvolture, toujours, d'un membre de l'establishment qui s'est cru intouchable. Ses amis l'avertissent. Bien que se voyant marcher à l'abîme, il ne cède plus rien, affirme, affiche, revendique, on s'écarte de lui. Il est condamné à deux ans de travaux forcés qui le briseront. Sa famille change de nom et s'exile. Il en tire le magnifique *De profundis* et la terrible *Ballade de la geôle de Reading*, meurt à Paris, en 1900, seul, deux ans après sa libération.

Si le procès fit scandale, la condamnation révolta. Dans l'Europe entière, le sort du grand écrivain, à la fois paria et martyr, fut un choc

pour les homosexuel/les.

Néanmoins l'irréfragable Angleterre victorienne ne connut pas de contestation organisée de sa législation, sinon de cercles intellectuels. Le plus connu, du début du XX<sup>e</sup> siècle à la veille de la seconde guerre mondiale, s'intitulait groupe de Bloomsbury<sup>11</sup> avec la (fabuleuse) romancière Virginia Woolf mais aussi J.E. Keynes, l'économiste fameux et toute une série de célébrités de l'époque. Critique du capitalisme et de l'impérialisme colonial, pour partie socialisant, activement féministe, partisan de la liberté sexuelle, comptant des homosexuels (dont Keynes) et des lesbiennes en son sein, c'était un groupe intellectuel avant tout. Cet activisme productif et en partie tragique (suicides dont celui de V. Woolf) demeura celui d'un groupe d'ami/es sans projet de mouvement, membres de l'intelligentsia.

En Russie un espoir d'émancipation naquit avec la Révolution. Beaucoup d'homosexuels virent un Eden possible dans la Russie des soviets qui dépénalisa la sodomie, et où un intense débat sur les mœurs (manifestations naturistes à Moscou en 1922), la libération des femmes et la libération sexuelle était mené, entre autre, par Clara Zetkin<sup>12</sup> et Alexandra Kollontai. Ces espoirs s'ensablèrent dans la guerre civile imposée par l'agression des puissances impérialistes, puis dans les difficultés économiques et politiques de la jeune république soumise au blocus. La victoire de Staline, après le décès de Lénine, sur l'opposition de gauche et Léon Trotski, éliminés à la fin des années 1920, fut suivie en 1933 de l'invention d'un « complot des homosexuels » à la faveur duquel la répression contre les homosexuel/les fut restaurée (et l'avortement interdit).

### **3. L'esthétisme français**

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle il y eut en France des figures ouvertement homosexuelles, comme le marquis Astolphe de Custine (1790-1857)<sup>13</sup> qui vécut trente ans une conjugalité officielle avec son ami Ste Barbe, mais elles furent rares, exceptionnelles et de peu d'écho. L'absence de

---

<sup>11</sup> Du nom du quartier éponyme de Londres.

<sup>12</sup> Voir la correspondance entre elle et Lénine.

<sup>13</sup> Cf. Anka Muhlstein, Grasset. 1996

loi répressive permit une sorte de silence néanmoins armé : police et justice contrôlaient les « bonnes mœurs » et surveillent « les mauvaises » qui servent à discréditer, si nécessaire (l'ennemi allemand par exemple, mais aussi des personnalités).

En l'absence de loi répressive depuis la Constituante, il n'y eut pas de mouvement organisé. Qu'y avait-il de « saisissable » à combattre ? Ce furent des intellectuels qui s'exprimèrent, Gide en première ligne, il publie en 1920, *Corydon*, essai qui, dans un pays sans pénalisation, mais où perdurent « la détestation » des homosexuel/les et la « honte de soi », commence par l'histoire du suicide d'un jeune qu'on a repoussé et culpabilisé sur son « penchant ». Il s'évertua à travers ce long dialogue et des références historiques ou naturalistes, à *dédiaboliser* et à *démédicaliser* la question. Il en fut le courageux porte-voix dans l'entre deux guerres.

Dès le début du siècle, des cercles littéraires — lesbiens entre autres, tel le salon de la rue Jacob où se rencontrèrent Colette, Nathalie Barney, Greta Garbo, Lyane de Pougy, Renée Vivien — s'illustrèrent sur la question, de par la visibilité de leurs débats, *ébats* et œuvres. Ils ne se souciaient guère du sort des Mrs et Mmes tout le monde « inverti/es ». Ils s'appliquaient entre gens cultivés, à explorer les amitiés électives, la licence sexuelle et, pour les femmes, une forme de liberté à l'écart des hommes. Cet élitisme chargé d'homoérotisme est celui d'une période et d'un milieu où on retrouve Gide, Montherlant, et d'autres écrivains européens tel Thomas Mann.

Ils nourrissaient, peut-être proportionnelle à la mésestime qu'ils en ressentaient, une haute idée de leur goût ! Tout au plus s'agaçaient-ils des attentions de la censure pour leurs ouvrages, des « scandales » qu'on leur faisait, et de la pression policière sur leur engouement pour les jeunes gens désargentés (avec les crises économiques, dont celle de 29, la prostitution masculine explosait).

Ce fut le début d'un tourisme colonial<sup>14</sup> qui ne disait pas son nom et attribua aux « garçons exotiques » des vertus « d'innocence » sans s'interroger outre mesure sur le caractère sonnante (au clairon colonial)

---

<sup>14</sup> Gide, Montherlant.

et trébuchant (pécuniairement) de ces idylles. Pour les hommes (Gide, Montherlant, Thomas Mann), il s'agissait de *pédérastie*, assortie même d'un dédain (quasi dégoût) pour les « invertis ». Ils magnifiaient cette relation entre un aîné (aisé ou installé) et un jeune homme en recherche, par le rappel (élitiste) de l'initiation hellénique. « Les Nourritures terrestres » d'André Gide sont, à cet égard, une magnifique ode à la pédérastie. Proust est un cas à part, qui traite plutôt de relation partagée entre adultes.

Les deux dandys antithétiques, Cocteau et Genet, ont, eux, franchi un tout autre pas : parler de son orientation comme d'un fait, affranchi de preuve et de charge. « En France, ce vice ne mène pas au bain (...) mais je n'accepte pas qu'on me tolère, écrivit Cocteau. Cela blesse mon amour de l'amour et de la liberté »<sup>15</sup>. Genet lui, direct, lâcha : « la pédérastie m'a été imposée comme la couleur de mes yeux, le nombre de mes pieds ». Point.

Avec eux sonne l'heure où la question de la légitimité ne se pose plus, ils sont ce qu'ils sont et réclament la liberté, le loisir de l'être.

#### **4. Faillite médicale ?**

L'intérêt porté par la médecine à l'homoérotisme, même s'il a commencé sous le regard halluciné de divers « Docteurs Tissot » pourfendeurs de la masturbation et des vices sexuels, a été à double tranchant. D'un côté il est venu charger la barque en rajoutant la pathologie aux vice, délit, péché et autres crimes infâmes. D'un autre côté, en inventant un « mot pour le dire » qui tentait de se dégager des préjugés, il prétendait à l'objectivité scientifique par l'observation.

Cette observation s'est, elle aussi, révélée à double tranchant : pour juger des pratiques, elle considérait enfin les personnes, leurs vies, leurs émotions, leurs relations, leur parole. Mais il ne s'agissait pas de n'importe quelle observation : de l'observation *clinique* avec, dans ce terme un présumé pathologique qui, de nouveau, parasitait l'observation.

---

<sup>15</sup> in le Livre Blanc paru en 1928

En se revendiquant de l'objectivité de leur observation sans interroger leur a priori clinique, les pys de tous ordres ont instauré pendant un siècle une nouvelle *terreur*, le mot n'est pas inapproprié, sur l'homoérotisme. Et pourtant les plus illustres d'entre eux, Krafft-Ebing et Freud, se sont en permanence situés à cette croisée du chemin scientifique, où l'esprit d'observation peut d'un pas se dégager de ses présupposés — un pas qu'ils ne parviendront pas à franchir, pour le malheur des homosexuel/les.

Le baron Richard von Krafft-Ebing (1840-1902) est un psychiatre allemand. Il publie *Psychopathia sexualis* en 1886, qui connaît un grand retentissement et sera traduit et réédité 17 fois en 30 ans. Psychiatre réputé, il a pour patient le prince héritier Rodolphe de Habsbourg dont il n'empêchera pas le suicide, est expert auprès des tribunaux, tient une chaire à l'université de Vienne et conseille même l'entourage du tragique roi Louis II.

Son livre, ancêtre, de la psychanalyse, entendait définir « ce qui est sain et ce qui ne le serait pas ». Il présentait l'homosexualité comme une « tare névro-psychopathologique », « un stigmat fonctionnel de dégénérescence ». (Ce thème de *la dégénérescence*, l'homosexualité en étant un symptôme, est abondamment utilisé en politique pour qualifier l'état de la société contemporaine, bourgeoise, et l'urgence de son redressement autoritaire qui, en retour, impliquait une éradication des « inverti/es).

Catholique, Kraft-Ebing était pétri de défiance envers « la chair » qu'il restreignait à la procréation. Logiquement, il écrivit dans « Le mâle sexuel déviant » : « de tels dégénérés n'ont pas le droit à l'existence dans une société bourgeoise réglée (...) Ils la mettent gravement en danger, et ce tout au long de leur existence. La science médicale n'a pas trouvé le moyen de guérir ces victimes d'une tare organique. Ils doivent être écartés absolument bien qu'il ne faille pas les considérer comme des criminels. Ce sont des malheureux qui méritent la pitié ».

Cette position le conduisit quand même à témoigner à décharge devant des tribunaux allemands à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et même à écrire dans la revue du Dr Hirschfeld. Il modéra ensuite dans « psychopatologia » qu'il ne cessa d'augmenter : « Il y a ici, ab origine, un sentiment et un penchant sexuels exclusifs pour les personnes du même sexe ; mais (...) L'anomalie des individus se borne uniquement à la *vita sexualis*

et n'exerce pas un effet plus profond et plus grave sur le caractère ni sur la totalité de la personnalité intellectuelle. La *vita sexualis* est, chez ces homosexuels (uranistes), mutatis mutandis, tout à fait semblable à celle de l'amour normal hétérosexuel... ».

En France, l'éditeur de l'ouvrage d'un Dr Moll (*Les perversions de l'instinct génital*<sup>16</sup>) fit l'objet de poursuites judiciaires (abandonnées sans suite) pour outrage aux bonnes mœurs. La préface de soutien de l'illustre Krafft-Ebing témoigna d'une nouvelle évolution « Les faits historiques et mon expérience personnelle m'ont suffisamment montré que ce sont des individus très respectables et très utiles à la société qui ont le malheur d'être atteints d'anomalies psycho-sexuelles ». Il s'y réfère à Johann Ludwig Casper qui en 1852 « fit cette remarque très judicieuse que la pédérastie, considérée jusque là comme un vice, n'était due en somme qu'à une anomalie congénitale morbide (...) et quand la science se fut départie de sa pruderie ridicule (..) elle se trouva (...) devant une riche profusion de faits, qui ont conduit à redresser des erreurs vieilles de plusieurs siècles ». Il ajoute enfin dans *psychopathologia* : « Contrairement aux vieux débauchés corrompus qui préfèrent des garçons et pratiquent de préférence la pédérastie, l'affection sexuelle des uranistes adultes ne paraît pas se tourner vers les individus masculins non développés. L'uraniste ne pourrait probablement devenir dangereux pour les garçons que par suite d'un rut violent, ou quand il ne trouve pas mieux. »<sup>17</sup>

Contradictoire et singulier cheminement d'un savant empêtré dans ses observations elles-mêmes contradictoires.

On retrouve le même mélange de réticence et de probité (embarras ?) scientifique chez Sigmund Freud. Quand le journal viennois *Die Zeit* l'interroge sur un scandale impliquant une importante personnalité poursuivie pour homosexualité en 1903, il répond : « L'homosexualité ne relève pas du tribunal et j'ai même la ferme conviction que les homosexuels ne doivent pas être traités comme des gens malades, car une telle orientation sexuelle n'est pas une maladie. Cela ne nous obligerait-il pas à caractériser comme malades de nombreux grands penseurs que nous admirons précisément en raison de leur santé

---

<sup>16</sup> 1883, 3<sup>e</sup> édition, Paris

<sup>17</sup> In *psychopathologia*...

mentale ? [...] Les personnes homosexuelles ne sont pas des malades »<sup>18</sup>.

En même temps « l'inversion » reste pour lui une « perversion » (clinique et non morale), un arrêt dans le développement de la sexualité. Il est dommage que sa lecture du *Banquet* de Platon, dans les *Trois essais*, zappe l'amour entre hommes qui y occupe pourtant une place considérable. Tout d'abord hostile aux campagnes pour les droits des homosexuels, il change d'avis après guerre et signe la pétition du Docteur Hirschfeld.

Là encore le chercheur se dépêtre.

Il finit néanmoins par affirmer (*Lettre à une mère* en 1935) qu'elle n'est « ni un vice ni un avilissement » et laisse entendre qu'un/e homosexuel/le est susceptible de mener une vie harmonieuse et heureuse. Propos de réconfort ou conviction in fine ?

Ceci alors qu'il a développé que dans le « choix d'objet » qui participe de la construction de soi, l'homosexualité serait un arrêt, une déviance, un choix erroné du « semblable » et non de « l'autre » (ce nourrira le discours sur l'incapacité à « l'altérité » des homosexuel/les et donc à la relation durable, avec pour corollaire la représentation d'une homosexualité désolée et tragique, vouée à la solitude et à la répétitivité sexuelle).

Cette génération de psychiatres accessibles au doute et à l'interrogation n'en laissa pas moins pour héritage l'idée d'une homosexualité qui serait « un raté », un aiguillage grippé et, *nolens volens*, l'homosexuel/le une pièce viable, mais défectueuse.

À la suite de la fille de Freud et de son entourage, le monde psychanalytique se laissa entraîner par le climat régressif des années stalino-nazies puis de « réarmement moral » occidental. Pendant quelques 40 ans après la mort de Freud, les écoles diverses n'ont de cesse de psychiatriser les homosexuel/les, de culpabiliser les familles (les mères en particulier), de chercher à guérir par des méthodes douteuses voire terribles ; mises sous tutelles, internements, électrochocs, lobotomie.

Cette faillite de la psychiatrie a contribué à instaurer une « terreur

---

<sup>18</sup> Ruth Menahem PUF Revue française de psychanalyse 2003/1 vol 67

psychique » sur les homosexuel/les déjà frappés par la « terreur » politique issue des années 30. Elle a nourri une homophobie qui a imprégné le corps social, jusqu'à ce que lui soit lancé le surnom de *flikiatres*<sup>19</sup> et que « l'insurrection » des lesbiennes et des gais vienne la conduire à résipiscence, de force.

On peut demander si l'expression vigoureuse des « phénomènes » LGBTI dans notre société, *n'invalidé* pas quelque peu ces théories qui, hier encore, et de si arrogante façon, prétendaient les « penser » voire les guérir...

## **4° chapitre: de la bienséance à la révolution**

### **1. Minuit dans le siècle**

À la veille de 1930, l'Europe capitaliste était malade à la fois de la révolution russe et de sa propre grande crise économique. Les travailleurs allemands, privés en 1919 d'une révolution écrasée dans le sang, et soumis à une étouffante inflation, grondent, déchirés entre des forces adverses. Le nazisme, encouragé par les grandes familles possédantes, favorisé par les divisions du mouvement ouvrier et nourri par le désarroi d'un peuple à la dérive, franchit les portes du pouvoir. Les espoirs du mouvement homosexuel allemand sont alors emportés dans la tourmente. Hitler accède à la Chancellerie. Le 23 février 1933, les bars, les associations et les publications homosexuelles sont déclarées illégales. Le 6 mai 1933 l'Institut pour la Recherche Sexuelle de Hirschfeld est détruit par les jeunesses hitlériennes, 20000 livres et 35000 photographies sont brûlées lors d'une cérémonie publique sur la place de l'Opéra. Le buste de Hirschfeld est brûlé, ainsi qu'un portrait de Freud.

Considérés comme des dégénérés, les homosexuel/les sont voués aux camps de travail et d'extermination. Une trentaine de milliers y subissent, avec un taux de mortalité triple de celui des autres internés,

---

<sup>19</sup> Par le FHAR en 1971.

la dure loi des geôliers mais aussi le harcèlement de leurs compagnons de captivité ; ce dont les associations d'anciens des camps se sont toujours, à leur déshonneur, refusées à convenir.

En Russie soviétique, la gauche est définitivement battue, le « Thermidor » stalinien triomphe dans la brutalité et le sang. En 1933 le « complot homosexuel » inventé a permis de réinstaurer la répression. C'en est fini de la « révolution sexuelle » communiste de Kollontaï. L'ordre moral est de retour.

Ce n'est pas une restauration anodine ou locale, mais au contraire *une tragédie* internationale. Avec elle, tout le mouvement ouvrier mondial sera contaminé. Via l'immense prestige de l'URSS et des militants des partis communistes, les organisations ouvrières se réimprègnent d'une hostilité envers l'homosexualité théorisée comme « vice bourgeois » extérieur à la classe ouvrière (dans le cadre d'un puritanisme familialiste opposé à la contraception, à l'avortement, d'un durcissement légal qui va jusqu'à la peine de mort pour les enfants à partir de 12 ans).

Le Goulag a ses martyrs LGBT.

En cette époque sinistre, les sombres « deux étoiles jumelles » disait Léon Trotski, du stalinisme et du nazisme ont, la même année, par deux « complots » donné un coup d'arrêt à l'émancipation. Le retour en arrière est terrible pour les homosexuel/les traqué/es dans leurs vies et, au moins, dans leurs têtes<sup>20</sup>. Dans la foulée, en 1942, en France, le gouvernement du Maréchal Pétain introduit dans le code pénal des peines aggravées pour homosexualité et la mention bien peu juridique « contre-nature » qui ferme l'accès aux droits démocratiques fondamentaux d'expression, d'association, de réunion, de presse. Elle réaffuble les homosexualités d'une aura maléfique de perversité, de vice et de dégénérescence.

La loi réprime toutes relations sexuelles librement consenties entre une personne de 21 ans ou plus, et une personne de moins de 21 ans ou encore entre deux personnes de moins de 21 ans<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup> Voir le film d'Ettore Scola avec Sophia Loren et Marcello Mastroiani, *une journée particulière*.

<sup>21</sup> La majorité sera en 1975 abaissée à 18 ans sous la présidence de Giscard d'Estaing, la majorité « sexuelle » abaissée à 15 ans mais seulement en 1982 pour les homosexuel/les.

L'alinéa 1 de l'art.334 du Code pénal est ainsi modifié :

"Sera puni d'emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 2 000 FF à 6 000 FF : Quiconque aura soit pour satisfaire les passions d'autrui, excité, favorisé ou facilité habituellement la débauche ou la corruption de la jeunesse de l'un ou de l'autre sexe au dessous de 21 ans, soit pour satisfaire ses propres passions, commis un ou plusieurs actes impudiques ou contre nature avec un mineur de son sexe âgé de moins de vingt et un ans."

(Loi n°742 parue au Journal Officiel du 27 août 1942, p.2923).

Cette loi instaure une différenciation légale entre les homosexuel(le)s et les hétérosexuel(le)s tandis que le « fichage de fait » par la police des mœurs offre à la Gestapo des listes de patronymes. Des homosexuels. seront intimidés, torturés, violés, déportés et/ou exterminés<sup>22</sup>.

Le 8 février 1945, Gaullistes, catholiques du MRP, socialistes de la SFIO et staliniens du PCF adoptent l'ordonnance n°45-190, intégrée à l'art. 331 du Code pénal relatif aux attentats aux mœurs, qui réprime tout acte « impudique ou contre nature » (alinéa 3 de l'art. 331) entre personnes de même sexe et de moins de 21 ans. Elle prévoit que« sera puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans, et d'une amende de 4.000 à 1 million de francs quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature avec un individu de son sexe mineur de vingt et un ans ». La mention « contre nature » y est maintenue par cette coalition hétéroclite et honteuse. Des adolescents de même sexe ayant des rapports librement consentis entre eux, peuvent être poursuivis pour « attentat à la pudeur » ou encore, c'est le comble, pour « coups et blessures réciproques ».

Cette régression, 150 ans après l'abrogation par la Constituante de 1791, est impardonnable. Elle sera suivie d'effets. En 1949, le préfet de police de Paris interdit même aux hommes de danser entre eux ! Le fichage et le harcèlement policier s'en donnent à cœur joie sur les lieux de rencontre et les établissements réputés recevoir la clientèle homosexuelle, en laissant au passage la main mise aux maffias.

---

<sup>22</sup> Lire les mémoires de Pierre Seels, et réentendre son interview par Daniel Mermet dans « là bas si j'y suis ».

En matière de justice, le lesbianisme est considéré par la jurisprudence comme « une insulte grave au mari », et l'homosexualité masculine pèse à charge sur les prévenus. Faute de témoignages, engloutis dans la glaciation homophobe de cette période, on ne mesurera jamais ce qu'il en fut de la condition des « pédés et des gouines » dans le cadre professionnel.

Dans la guerre froide qui oppose les deux blocs, communiste et impérialiste, dont les masses ouvrières et une partie de l'intelligentsia sont sous influence du communisme, l'ordre moral est, aussi, doublement, de rigueur. Seules avancent dans les années 1950 et 1960 les droits des femmes et (dans la douleur) la décolonisation qui nourriront les révoltes des années 1960.

L'Allemagne fédérale conserve des lois homophobes. Aux Etats-Unis la chasse aux communistes de McCarthy, lancée en 1949, se double d'une croisade contre les homosexuels. La Grande-Bretagne entame une campagne destinée à identifier les homosexuels dans les services publics, grâce à des méthodes apprises du FBI. Une affaire d'espionnage, concernant cinq intellectuels communistes, « les cinq de Cambridge », ayant eu entre eux des relations sexuelles, nourrit l'hystérie et marque doublement les esprits.

Il est alors, pour les homosexuel/les aussi, « Minuit dans le Siècle », (titre du roman du révolutionnaire Victor Serge) une nuit de silence et d'opprobre, que rompra l'explosion sociale de Mai 68. On peut fixer deux dates d'entrée et de sortie à cette période tragique : 1933 année des deux complots « homosexuels » jumeaux, 1969 année de la révolte homosexuelle de Stonewall.

## **2. Arcadie, l'émancipation par la bienséance**

Au sortir de la guerre, le martyre des homosexuel/les n'intéresse personne. L'ordre moral a refermé sa chape d'inhibition et de stigmatisation.

Il subsiste en Suisse une revue homosexuelle, *Der Kreis*. C'est par elle que se croise dans la France d'après guerre, une équipe d'intellectuels formés par le catholicisme et passablement conservateurs. Autour d'André Baudry, ils créent une association et lancent une revue :

*Arcadie*. La revue paraît en 1954 jusqu'en 1982 (quelques grands noms y écrivirent : Cocteau, Françoise d'Eaubonne, André Guérin). La revue compte dès sa parution beaucoup d'abonné/es, jusqu'à 10 000 dans les meilleures années. En 1957 ils fondent *le Club littéraire et scientifique des pays latins*, société anonyme chargée de gérer 150 m<sup>2</sup>, à Paris, de bar, salon, salle de lecture, de spectacles et de conférences. Dans diverses villes, des dîners suivis d'un bal offrent une soirée mensuelle aux adhérents. Des milliers d'anonymes trouvèrent ainsi pendant trente ans, un espace où se vivre parmi *les leurs*.

Un extrait de l'article de Christopher Miles dans la revue H. en 1996, en donne le ton : « Au début des années cinquante, un jeune écrivain, André du Dognon, a publié un roman assez explicite sur l'homosexualité, *Les Amours buissonnières*, qui se vend à plus de 100 000 exemplaires. André Baudry lui écrit, le rencontre et fait par son intermédiaire la connaissance d'une certaine élite homosexuelle : l'écrivain Roger Peyrefitte et Jacques de Ricaumont, essayiste d'extrême droite (...) En 1953, il organise un camp de vacances pour homosexuels dans une vaste villa à Sainte-Maxime sur la côte d'Azur. À son grand étonnement, les participants ne se contentent pas de parler d'homosexualité, mais désirent aussi se livrer à quelques travaux pratiques. Dans un entretien de 1982 donné à Gai Pied, Baudry s'en souvenait encore avec horreur : *Ce fut l'enfer, ils faisaient du scandale* ».

Il est vrai que la situation est difficile. Christopher Miles relate : « Dès sa première année de parution, un arrêté du ministère de l'Intérieur interdit *Arcadie* de vente aux mineurs comme une vulgaire publication pornographique. Dans la foulée, Baudry est convoqué à la police des mœurs, Quai des Orfèvres, et longuement interrogé. Il passe en correctionnelle en 1955 pour outrage aux bonnes moeurs, mais n'est pas condamné, comme aucun collaborateur de la revue. Toutefois, les commissaires des arrondissements où siège le club sont désormais invités à le visiter et à s'assurer qu'aucun acte indécent n'y est perpétré. Baudry doit garantir l'âge des membres qui fréquentent le club, et veille avec une sévérité de garde-chiourme sur la décence, surgissant pour séparer les couples qui s'oublieraient dans des danses trop langoureuses. »

Ces avanies ne le découragèrent pas. Elles le renforcèrent dans son idée qu'il fallait "évangéliser" les homosexuels, leur donner une éthique et une dignité afin qu'ils intègrent la société et en soient acceptés. Il poursuivit son action pour infléchir les autorités, pratiqua l'entregent et les couloirs ministériels pour faire avancer la cause.

Le salaire qu'il en reçut fut amer. Le 18 juillet 1960, la Chambre des députés autorisa le Gouvernement à prendre, par ordonnances, toutes les mesures visant à "lutter contre l'homosexualité". Le 25 novembre 1960, une ordonnance ajouta la circonstance aggravante d'homosexualité à l'outrage à la pudeur (amendement Mirguet) et classa celle-ci dans les « fléaux sociaux ».

La voie préconisée, *l'émancipation par la bienséance* si l'on peut dire, fut un échec cuisant. On a beaucoup moqué André Baudry, ses conceptions imprégnées de bigoterie, sa détestation des « folles », sa hantise de l'éducation des homosexuels trop faibles, trop lubriques, inconstants, bref son homosexualité intériorisée. Il escomptait d'une respectabilité à tout crin qu'elle convainque ses adversaires. Il enfermait le « groupe social » qu'il contribuait à constituer, dans l'impasse d'un déni de soi par la bienséance, forme de haine de soi. Néanmoins, dans ces années du « minuit dans le siècle », Arcadie a été en France l'unique et réel réceptacle d'une aspiration à la liberté.

S'il est de tout ceci une responsabilité à attribuer, ce n'est pas tant au « chanoine » Baudry ni à ses affidés calotins et droitiers, qu'aux temps mauvais où un mouvement ouvrier, dans la tourmente des décennies 30 et 40, avait laissé ses tâches d'émancipation... *au placard*.

### **3. La rupture de Mai 68**

Durant ce siècle de débats politiques et médicaux, les homosexuel/les étaient mis en demeure de se justifier, et leurs porte-parole se voyaient investi/es *de la charge de la preuve* face aux idéologies naturaliste, pathologiste, moraliste et religieuses. Preuve de l'inanité injuste des poursuites et contrôles dont ils étaient les victimes, preuve de la « normalité » de leur orientation sexuelle, preuve de la stabilité de

leurs personnalités, preuve de la viabilité de leurs relations, preuve en bref de leur *humanité* !

Tout bascula après les années 1960.

La légende homosexuelle veut qu'en Mai 1968, un tract ait été diffusé dans les « tasses<sup>23</sup> » parisiennes, le premier jamais diffusé de l'histoire homosexuelle, et qu'un *Comité d'Action Pédérastique* ait apposé une affiche à la Sorbonne, qui n'y aurait pas tenu la nuit.

Voilà pour la saga.

La révolte homosexuelle n'explosa que deux ans plus tard. On sait que Mai 68 avait été précédée de convulsions diverses : les luttes de libération coloniale, des noirs aux États unis, la révolution cubaine, la résistance vietnamienne, les fissures idéologiques dans les partis communistes, plus généralement, une perte de crédibilité des institutions classiques — partis, églises, armées, nations, empires.

La jeunesse devenait, pour la première fois de l'Histoire, une entité autonome : à la fois elle se constituait en écho aux mouvements de libération, et était constituée par la « main baladeuse » du Marché prompt à fouiller les niches nouvelles, en la dotant de musiques, de modes vestimentaires, d'une presse. À ses yeux la France et la Patrie sont des notions qui s'effondrent devant les crimes coloniaux. Le « monde libre » de l'après-guerre prend le visage honni des contre-révolutions impérialistes. Le communisme pâtit du dévoilement des horreurs staliniennes et des manœuvres cyniques de l'URSS en contradiction avec les idéaux affirmés depuis cinquante ans. La relative prospérité des pays capitalistes offre plus de « choses » à consommer et consommer encore, alors que les deux tiers de l'humanité souffrent de la faim. Les institutions religieuses crispées sur des prescriptions étouffantes ont perdu fidèles et crédit (même si avec Vatican II, l'Église catholique romaine tente un *aggiornamento*). Tout ce qui représente une forme d'institution se voit soumis à une contestation anti-autoritaire et/ou à une critique politique. Tous les mouvements d'encadrement de la jeunesse, entrent en crise dans les années 1960.

Il faut ajouter que les revendications féministes s'amplifiaient autour de la contraception (accordée en 1967) et de la dépénalisation de

---

<sup>23</sup> Pissotières publiques

l'avortement et que les femmes, de plus en plus qualifiées et insérées dans le monde professionnel secouent « la domination masculine », tandis que la relative prospérité des « trente glorieuses » entraîne des restructurations économiques profondes et de multiples luttes ouvrières.

Telle est, rapidement esquissée, la matrice de Mai 68.

Si Mai 68 a échoué comme révolution sociale, son onde de choc a propulsé des idées et des catégories nouvelles dans l'action. Son issue révolutionnaire n'a pu être neutralisée qu'en séparant le monde ouvrier de la révolte de la jeunesse. Au premier des concessions *sociales* importantes, reprises en dix ans par le patronat, à la seconde l'effervescence *sociétale* de ce qui finira en mol « changer la vie » à la sauce mitterrandienne.

Une fois ramenée la classe ouvrière au travail, la jeunesse et les femmes restent travaillées par les « leçons » à tirer de ce qu'elles viennent de vivre. Les leçons politiques ne sont que la partie émergée d'un plus vaste appétit de compréhension.

Il y eut autour de Mai 68 deux types d'évènements qui eurent des conséquences sur les luttes homosexuelles.

D'une part l'aspiration à la libération sexuelle tout qu'autorisait la contraception. Une cause des incidents au campus de Nanterre, en mars 1968 portait sur le libre accès aux résidences universitaires féminines et masculines, alors non mixtes. Des chansons restées célèbres (Polnareff 1966) clamaient « moi je veux faire l'amour avec toi ». Le port des cheveux longs et de *chemises à fleurs* par les garçons (Antoine 1967 : « les élucubrations ») ou celui du pantalon et de la minijupe par les filles agitaient les cours d'écoles et les bureaux. Des femmes appelaient à refuser le soutien-gorge (habit de contention des corps). La liberté de « comportement » était un enjeu qui peut paraître surréaliste aujourd'hui mais qui témoignait du poids normatif de l'époque. Enfin la nudité et l'amour libre ne se revendiquaient pas qu'à Woodstock.

L'affaire Gabrielle Russier, en 1969, fut significative à cet égard. Enseignante, éprise d'un de ses élèves de seconde, elle mit fin à ses jours car elle était poursuivie par les parents et condamnée au titre du

détournement de mineur. Symbole de l'aspiration à la libération des mœurs et de la majorité sexuelle, elle inspira le film « mourir d'aimer ».

D'autre part, des millions de femmes n'acceptaient plus leur minorisation sociale, leur asservissement domestique et sexuel, les restrictions mises à la contraception, ni la persistance de la criminalisation juridique de l'avortement. Leur droit de vote ne datait que de 1944, un certain assouplissement du divorce des années 50, leur droit d'ouvrir un compte en banque, sans autorisation paternelle ni maritale, de 1965.

Les slogans « À travail égal salaire égal » et « un enfant si je veux quand je veux » exprimaient bien cette prise de conscience. Un foisonnement féministe aux branches concurrentes surgit dès 1969 de même qu'un « mouvement pour la libéralisation de l'avortement et de la contraception » (MLAC), forte mobilisation mixte qui aboutit à la loi dite « Loi Veil », dépénalisant l'avortement en 1975.

Les thèmes de la libération, de l'égalité, du « si je veux quand je veux » ont profondément marqué cette période.

Les homosexuels ne sont pas restés à l'écart de cette vague contestataire. Certains en Amérique du Nord voyaient dans le *black power* du mouvement noir un modèle à suivre. L'émeute de Stonewall à New York, le 28 juin 1969, opposa aux forces de police des transsexuel/les, lesbiennes, gays exaspérés par le harcèlement. L'émeute aurait duré trois jours. Fait d'arme, devenu emblématique, il donna leur 1<sup>o</sup> mai aux « gay » du monde entier, femmes et hommes, avec les défilés festifs et revendicatifs de la fierté, les Lesbian and Gay Pride du mois de juin.

De paria aspirant à la bienséance, les homosexuels se muèrent en révolté/es. La poussée des révoltes des années 67/68 dans le monde, leur fut un encouragement, le féminisme une école de pensée et les féministes un appui concret.

#### **4. LE FHAR : révolution copernicienne.**

Le FHAR, Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire, a été lancé

fin 1970 débuts 1971 par des lesbiennes lassées d'un Mouvement des femmes dans lequel, au confluent d'oppressions emboîtées, elles jouaient un rôle important, mais qui ne les prenait guère en compte et répugnait à leur être assimilé (ce dont les machismes ordinaire et politique ne se privaient pas).

Leur acte fondateur intervint en février 1971, lors de l'enregistrement en direct d'une émission de Ménie Grégoire, intitulée « le douloureux problème de l'homosexualité ». (Ménie Grégoire animait des émissions novatrices et très écoutées sur des « sujets de société »). Sur un podium, l'animatrice trônait avec à sa droite un prêtre, à sa gauche un psychiatre, la présence d'André Baudry. Face à eux, des « témoins homosexuel/les » invités. Dans la salle les fondatrices du FHAR récusait avec virulence les spécialistes invités aussi bien que le thème du débat. Le tohu bohu fut mémorable. Ménie, en déroute, fit fermer l'antenne, et se défendit qu'elle avait eu raison : il y avait *bien un problème*.

Dont acte !

Par la suite les actions se succédèrent. *Tout !* mensuel « maospontex<sup>24</sup> » de l'organisation *Vive La Révolution* (VLR) publia en avril 1971, un dossier sur l'homosexualité. Le directeur de publication, Jean-Paul Sartre, fut inculpé, le numéro de *Tout !* saisi, le siège de l'organisation, perquisitionné. Interpellations à la chambre des députés et poursuite pour outrage aux bonnes mœurs, on frisa l'affaire d'État. Même dans VLR la plus « sociétale » des organisations d'extrême gauche, des dissensions éclatèrent. Roland Castro figure du groupe, avant de l'être de la gauche bobo mitterrandienne, s'effara, « comment diffuser un tel journal à la sortie des usines ». L'organisation déchirée entre « Maos » et « Spontex » ne survécut guère.

Autre temps fort : l'apparition le 1<sup>o</sup> Mai 1971 d'un cortège du FHAR protégé par celui des féministes (qui manifestaient sans soutiegorge). *Les Gazolines*, travestis tout de voiles et de blancs tissus enrobés, suscitèrent des réactions allant des vociférations ironiques de l'extrême droite à la mention perplexe, à gauche, « d'un cortège

---

<sup>24</sup> Maoïste spontanéiste, composé de maoïsme rigide et de spontanéisme libertaire.

d'homosexuels ».

Le dossier de *Tout !* a fait la matière du « rapport contre la normalité » qu'édita le FHAR aux éditions *champ libre*. Il s'ouvre sur deux adresses fondatrices celle « à ceux qui se croient normaux » et celle « à ceux qui sont comme nous ». L'argumentaire, radical et novateur, opère une véritable *révolution copernicienne* de l'émancipation homosexuelle. D'accusés, les « pédés et les gouines » deviennent accusateurs. De parias, privés jusqu'à la conscience d'eux-mêmes, ils s'érigent en procureurs de la norme. La charge... de la preuve est jetée aux orties, par contre elle est sonnée contre l'ordre hétérosexiste !

*L'adresse à ceux qui se croient normaux* est un florilège d'interpellations aussi saisissantes que passionnées.

« Votre société nous a traités comme des fléaux sociaux » est-il écrit en référence à l'amendement Mirguet des années 60 mais surtout au statut de pestiférés historiquement infligé y compris par le mouvement ouvrier et les révolutionnaires. Il leur est reproché « d'avoir tout défendu, le prolétariat, la révolution, les noirs... sauf les homosexuels » puis lancé : « Savez-vous ce que c'est pour un jeune ouvrier, que d'être homosexuel en cachette ? ».

Bel et vengeur écho des trahisons des années 1930 et 1945.

Puis: « nous ne nous contenterons pas de nous défendre, nous allons attaquer », inversement de stratégie pour une homosexualité historiquement sur la défensive et objet de violences. À la solidarité qu'on leur propose il est rétorqué : « vous ne pouvez rien pour nous tant que vous ne faites rien pour vous-mêmes ». Dans sa logique de révolution collective et personnelle, le FHAR appelle à la révolution sexuelle personnelle et même à sortir des schémas hétérosexuels. C'est en mettant en cause jusqu'aux pratiques sexuelles apprises que les autres « feront quelque chose pour eux-mêmes ». Quant aux homosexuel/les, ils ne se laisseront plus faire.

*L'adresse à ceux qui sont comme nous* trace les contours de cette émancipation offensive :

« À bas la société fric des hétéros-flics ! »

« À bas la sexualité réduite à la famille procréatrice ! »

« Aux rôles actifs-passifs ! »  
« Arrêtons de raser les murs. »

« À bas la société fric » inscrit la lutte du FHAR *dans le combat global de transformation sociale* : Le front s'intitule *homosexuel*, certes, et s'adresse à ceux-ci, mais il se veut *d'action révolutionnaire*, rupture par rapport aux projets antérieurs d'autojustification, et récusation « prémonitoire » du cantonnement à *l'action homosexuelle* des mouvements ultérieurs de défense des droits dans le respect du cadre de la société existante.

« À bas la société... *des hétéros-flics* » : la mise au ban des hétéros-flics (et de leur « flikiatres »), enterre la charge de la preuve. Tout le rapport contre la normalité s'insurge contre ce à quoi jusque-là, Arcadie à l'excès, les mouvements et protestations homosexuels demandaient à participer : la normalité. Du « per scientiam ad justiciam » d'Hirschfeld au Corydon de Gide et aux *chanoineries* de Baudry.

Le FHAR inverse le propos et *anormalise* la norme. En une véritable *catharsis* collective, il retourne, pour la première fois, le stigmate en fierté : fléau social il s'en revendique. La honte se renverse en fierté qui n'a que faire de se justifier, l'inhibition en exhibition militante (finie la discrétion arcadienne), et « l'anormalité » homosexuelle en levier pour libérer la sexualité de l'étouffement normatif : à l'opposé de tout ce que la prohibition ancestrale a construit comme *fonctionnement de l'oppression*. Et si « nous revendiquons notre statut de fléau social », c'est dans la perspective que *ce fléau* s'abatte, justicier, « jusqu'à la destruction complète de tout impérialisme » (de la norme hétérosexiste), telle est la conclusion.

« À bas la sexualité réduite à la famille procréatrice ! » sonne en écho au « familles je vous hais » du Gide jeune *des Nourritures Terrestres*<sup>25</sup> (que le Gide ultérieur répudiera quelque peu). Le FHAR l'illustre avec une belle citation de Federico Garcia Lorca : « 1° étudiant : Et si je veux être amoureux de toi ? 5° étudiant : À ta guise, je te le permets et je te porte sur mes épaules au milieu des rochers. 1° étudiant : Et nous

---

<sup>25</sup> 1897

détruirons tout. 5° étudiant : Les foyers et les familles.» Le « patriarcat » et son ordre familialiste, est un verrou de l'ordre social qu'il faut faire sauter. Dans la crise de la jeunesse des années 60, l'institution familiale (ce nid à névroses, selon Freud) est une des institutions décrédibilisées, par ailleurs mise en cause par la poussée féministe et même une approche novatrice de l'enfance qui s'oppose à l'absolutisme parental. Au devoir conjugal est opposé le principe de plaisir, indépendant de la finalité procréatrice, la libre disposition de soi qui fait écho au « si je veux quand je veux » féministe.

« À bas la sexualité réduite... aux rôles actifs-passifs ! », interpelle cette fois la sexualité homosexuelle, normée elle aussi, par l'ordre sexuel dominant. Les « préférences » actifs/passifs et la fétichisation de la pénétration hantent l'univers homosexuel (masculin surtout mais pas seulement), elles recouvrent un rapport symbolique de domination et d'assignation. Autour de 1975, des groupes et des figures masculins *s'expérimentent* en « folles lesbiennes », à Aix en Provence, à Rennes ou en « Gouin celté » (masculin inventé de gouine), façons de renier sa masculinité en ce qu'elle a de machiste. Il s'expérimente aussi une quasi culture de la « follitude<sup>26</sup> », du travestissement, un éveil du transsexualisme, la recherche d'autres façons d'être « ces femmes et ces hommes qui n'en seraient pas ». (On est loin du futur « gay » viril, *conquérant* et *sûr de lui*, sexuellement *dominateur* et... normatif).

Le fameux « arrêtons de raser les murs » sera *bombé* par des mains vindicatives (et subreptices encore, les lois répressives étaient toujours en vigueur et les autorités peu amènes) sur les murs de France et de Navarre. *Véritable cri de ralliement*, il sonna comme un coup de gong dans les milieux homosexuels d'alors. Pour les Arcadiens il heurtait toute la tradition. Sur les lieux de drague en extérieur et dans les établissements spécialisés très contrôlés (le ghetto) *il perturbait* les habitudes. Donc pas toujours bien accueilli même si l'injonction désinhibitrice donna l'impulsion à ce qu'on peut désigner comme une « insurrection » à la massive, éparse et personnelle.

De leur côté certaines des initiatrices du FHAR nourriront la pensée féministe et gay internationale dans les décennies suivantes : Monique

---

<sup>26</sup> De « folles », fol à la renaissance, hommes dits « efféminés ».

Wittig, Christine Delphy, surtout, mais bien d'autres comme Marie-Jo Bonnet, historienne, Françoise d'Eaubonne, écrivaine féministe.

## 5. Le monde et les temps changent<sup>27</sup>

Les mutations se multiplièrent dans le champ public. Des chanteurs, tels David Bowie et Mike Jagger au début des années 1970, affichaient une « ambiguïté sexuelle » appuyée. Le couturier Yves Saint Laurent afficha, lui en publicité, sa nudité languide, une première. Alain Delon, soi-même, interrogé par le *Nouvel Observateur* sur sa sexualité supposée diverse, éluda benoîtement « j'aime quand j'aime et j'aime quand on m'aime ». Copi, figure d'une homosexualité ironique et débridée, jouait, en 1971 à Paris, le personnage principal d'une de ses pièces, montée par Jorge Lavelli : « L'Homosexuel ou la difficulté de s'exprimer ». Le journaliste, romancier, homme de radio Jean-Louis Bory, à la faconde généreuse, devint un porte-parole qui fit le lien entre le temps « des catacombes » d'Arcadie et l'exubérance revendicative du FHAR. Il publia en 1973, « ma moitié d'orange » sorte de manifeste homosexuel, année où Monique Wittig, membre des *Gouines rouges* et des *féministes révolutionnaires*, publiait « le corps lesbien ».

Dans cette effervescence, l'homosexualité surgit comme un diable de sa boîte, avec ses outrances, ses figures, ses expérimentations et ses théories. Elle annonce et prépare aussi, souterraine, dans l'intimité des consciences et dans les débats (ébats !) des réseaux de sociabilité, autre chose, qui interviendra plus tard, sans meneur ni chefs de file : *l'insurrection tranquille* des lesbiennes et des gais.

Insurrection parce qu'à partir du début des années 80, irrépressiblement et à échelle de masse, des dizaines de milliers de personnes sortent du non dit, de la discrétion et même de l'inhibition, dans la famille, dans le quartier, au travail, auprès des amis...

Tranquille parce que ces coming out se mûrissent dans l'anonymat têtard d'une révolte sans spectaculaire, qui n'obéit à aucune injonction,

---

<sup>27</sup> parole d'une chanson de Bob Dylan.

aucun mouvement et pas vraiment de mobilisation large dans le creux politique des décennies 1980, 1990, tout accaparé par la résistance au SIDA. Elle se propage par *la maturation* cumulative et contagieuse de dizaines de milliers de décisions personnelles.

Le processus moléculaire accouche entre 1995 et 2000 des grandes Lesbian and Gay Pride (LGP) dont l'Europride de 1997 à Paris est une apothéose avec près d'un million de personnes dans la fête et la rue. Ce surgissement donne un écho considérable à la revendication du Pacs qui ne mobilisait guère que des cercles associatifs restreints. Il vient légitimer la constitution de réseaux internationaux telle l'ILGA, internationale lesbienne et gay, qui se mettent en place et s'activent dans un lobbying têtu auprès d'instances comme la Commission européenne. Il impose la menace d'un « vote communautaire » dans le champ politique en appui aux revendications homosexuelles.

Le FHAR y a donné une impulsion éphémère mais décisive. Un an ou deux, tout juste. Les velléités d'essaimer en comités de villes n'ont pas donné de résultat. Il fut, comme souvent dans l'immédiat après 68, un bouillonnement de révoltes, d'émotions et d'idées fortes, en rupture radicale avec le passé proche. Il a aussi projeté sur le devant de la scène des personnalités productives comme C. Delphy et M. Wittig... Parmi celles-ci, une icône masculine l'incarne : Guy Hocquenghem, beau, brillant, insolent. Sa « lettre à sa mère » publiée dans le *Nouvel Observateur* en 1971, par laquelle il faisait un coming-out sobre dans des termes choisis, servit de repère pour une génération d'homosexuels. Par son charisme et sa probité (il fut à cent lieues de « l'imposture » dont Frédéric Martel le gratifie dans le « *Rose et le Noir* »), il devint la figure emblématique de ce moment où les homosexuel/les ont cru pouvoir changer plus que leur propre sort : la sexualité. Pour lui, l'homosexualité demeurait un *ferment de subversion* des sexualités qu'il décrit dans « le désir homosexuel » publié en 1972. C'était le sens de sa marginalité historique.

Il se désolera de la normalisation qui se profilait, dix ans plus tard, à l'heure où la gauche parvenait au pouvoir, avec ces jeunes gens pressés qui ayant cru voir en la Révolution le plus court passage entre eux et la réussite, *changèrent alors le col mao pour le Rotary club* (du

nom d'une *adresse*<sup>28</sup> qu'il publia) et se faufilèrent dans les cabinets ministériels, les médias en vogue ou le *business gay* (au prétexte de servir la Communauté).

Indépendamment de sa personnalité, c'est quand même un triste paradoxe d'avoir vu ce mouvement qui doit tant au Mouvement des femmes sur le plan théorique et historique, marginaliser *les siennes* et être accaparé par sa part masculine, quelque effort contraire qu'aient produit les milieux militants.

Le FHAR, en disparaissant, laisse derrière lui en héritage, une autre formule saisissante : « nos culs sont politiques ». Elle fait le lien entre le passé et le futur. C'est elle qui signe le mieux l'impulsion donnée à la révolte homosexuelle : celle d'un *groupe social* en voie de reconnaissance qui mue en *acteur politique*.

## **5° chapitre: l'insurrection tranquille et la pandémie**

### **1. Les Groupes de Libération Homosexuelle (GLH)**

À partir de 1975, les GLH, groupes de libération des homosexuel/les, prenaient le relais. Valéry Giscard d'Estaing était élu à la présidence de la République, François Mitterrand échouait de peu, Mai 68 s'estompait. Avec la Loi Veil sur l'avortement, l'abaissement de l'âge de la majorité, un temps de libéralisation relative s'ouvrit qui masquaient mal l'offensive économique du patronat contre les acquis sociaux de Mai 68.

Le premier des GLH fut parisien. Il s'intitulait le GLH « PQ », *politique et quotidien*, car en cet après-68, certaines questions avaient du mal à s'inviter dans le champ de vision des doxa politiques : le féminisme, l'homosexualité, l'écologie. Quelques courants les qualifiaient de *petites-bourgeoises*<sup>29</sup> : peu ou apolitiques. D'autres organisations, la Ligue Communiste Révolutionnaire (qui a eu sa

---

<sup>28</sup> Adresse à ceux qui sont passés du col mao au Rotary Club (éd Agone).

<sup>29</sup> Lutte Ouvrière, les maoïstes.

première commission homosexualité vers 1975) ou l'Organisation Communiste des Travailleurs, jugeaient « non centrales » ces questions de « vie quotidienne », la centralité étant réservée aux questions dites ouvrières.

Le PCF se crispa jusqu'en 1979-80 sur sa phobie stalinienne. Jacques Duclos candidat à la présidentielle, resservait l'antienne « ceci n'a rien à voir avec la classe ouvrière » et « le parti est sain, lui ». En 1977, pour avoir défendu le droit à l'homosexualité dans une lettre au journal « l'Humanité », Marc Croissant, militant communiste, était exclu et, employé de mairie dans une mairie communiste, licencié. Un des futurs initiateurs du PACS, Jean Pouliquen, jeune membre du PCF, demandant la création d'une commission homosexualité, fut prié d'aller traîner ses escarpins ailleurs par Georges Marchais.

Le Parti socialiste tarda moins. Il s'engagea à abroger les lois discriminatoires. En 1979, Gaston Defferre soutint la toute nouvelle Université d'Été des Homosexualités de Marseille, et François Mitterrand approuva la pétition lancée par le Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle.

La formule « politique et quotidien », était en fait la traduction policée du « nos culs sont politiques » du FHAR. Le groupe social affirmait son entrée en politique puisque ses revendications de dépénalisation l'étaient : désormais lors de chaque élection les candidats et partis seront systématiquement interpellés. La volonté de se faire entendre lors des élections suscita même des candidatures homosexuelles : à Paris en 1978, et à Aix-en-Provence.

Les GLH ont été vite nombreux, Paris, Marseille, Lille, Nantes, Lyon, Bordeaux, Dijon, Rennes etc. Imprégnés de l'expérience des *groupes de conscience*, mixtes ou non mixtes, dans lesquels, durant des heures libératrices, « pédés et gouines » parlaient de soi entre soi et « libéraient ainsi la parole », ils étaient divisés et hésitants sur la marche à suivre. Leur culture d'une subversion homosexuelle orientée vers la « libération » se méfiait des formes d'organisation pourtant indispensables pour peser sur l'État.

La « libération » (mot dont on ne sait plus très bien ce que la magie *post soixante-huitarde* recouvrait), répugnait à *s'intégrer* et se cherchait dans l'expérimentation sexuelle et relationnelle (bien

représentée à Lyon, avec pour chef de file Jean-Paul Montanari, futur directeur du Festival de Danse de Montpellier).

Les « libertés » (bien représentées par le GLH de Marseille, animé par plusieurs *encartés* de partis de gauche et d'extrême gauche<sup>30</sup>) souhaitaient promouvoir l'autoorganisation et lutter pour que cesse la pression policière et les discriminations, pour obtenir les droits de presse, de réunion, d'association, d'expression.

Il s'agissait autant d'une « tension » entre aspirations partagées, que de courants réellement antagoniques.

Cette tension se résolut lors de la première *université d'été des homosexualités de Marseille* que coprésidaient Odile Bouchet et Jacques Fortin (Daniel Guérin est reçu cette année-là). Initiative fédératrice, elle est lancée fin 1978 pour juillet 1979. Quasiment tous les GLH y répondirent présents. Arcadie (qui se dissout en 1982) fut invitée au grand dam de certains qui menacèrent de boycotter le discours de son vice-président. L'idée motrice était que de mettre tout le monde ensemble durant une semaine sur un campus avec fêtes, débats et conférences, produirait un effet fédérateur.

Durant la semaine où 500 personnes se retrouvèrent, le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle fut créé. Il fédéra très largement les groupes existants, se voulut mixte de façon volontariste, se dota d'un permanent, depuis journaliste au *Canard enchaîné* (Hervé Liffra), et d'un organe de presse « Homophonie » dont la rédactrice fut Catherine Gonnard. Le *CUARH* lança illico la campagne pour l'abrogation des articles du code pénal, la destruction des fichiers et l'abandon du fichage et de jurisprudences telle celle qui faisait du lesbianisme « une insulte grave au mari ». Une marche se déroula le 4 avril 1981, vraie première et vraie réussite.

Le journal *Gay Pied* lancé en 1979 par Jean Le Bitoux, parvint à être vendu en kiosque. La revue politico littéraire *Masques* est fondée la même année par des membres démissionnaires et non démissionnaires de la CNH de la LCR (commission nationale des homosexualités), les démissionnaires convaincus de l'incompatibilité de la libération homosexuelle avec le « politisme » des partis. « La magazine »

---

<sup>30</sup> LCR, Jacques Fortin, PCF Alain Abignoli, PS Michel Richardeau, OCT Vincent, mouvance écolo Jean-Luc Van Haezebrouck, puis Christian de Leusse, l'artiste Gérard Goyet, Jean-Michel Rousseau, beaucoup d'hommes !

associative *Lesbia* naquit en 1981 à l'initiative de Catherine Marjollet et Christiane Jouve. La première radio libre, Fréquence Gaie, fut autorisée en 1982, d'abord associative, elle galvauda progressivement son identité pour devenir une antenne commerciale...

Cette époque charnière vit l'explosion des lieux « gays » (on n'est plus pédé ni gouine, la *novlangue* anglo-saxonne prend le dessus). Ils prétendirent incarner la « vraie » libération homosexuelle<sup>31</sup> (et une *branchitude* bien parisienne), celle de la fête fétichisée et de la consommation sexuelle. Une légende dorée<sup>32</sup> se construisit alors sur ces pompes à fric et à illusion où entraît qui était beau, jeune, looké, ou dépensier, riche ou célèbre. La « fête » mythifiée a, depuis lors, dévoilé sa face noire, dont sa réticence à prendre en compte la pandémie de SIDA et la surexploitation du personnel.

## 2. Voix lesbiennes

Une autre tension travaillait le militantisme homosexuel, du FHAR aux GLH : *la mixité du mouvement*. Pour les hommes, elle allait de soi, même s'ils se retrouvaient à 80% dans les responsabilités, les prises paroles et les préoccupations retenues ! Les équipes sensibilisées cherchaient consciencieusement une co-présidente, une co-porte parole, des illustrations à caractère lesbien pour leurs affichages, et n'oublièrent pas à l'heure du SIDA, l'atelier sur la prévention du cancer du col de l'utérus.

Mais encore ?

La question de savoir s'il y avait place pour un mouvement commun avec les lesbiennes, fut récurrente. Les femmes qu'elles sont *aussi*, restaient « mésentendues », que ce soit des assemblées à majorité masculine, que ce soit de « l'opinion » en général. La pertinence de leur « compagnonnage » avec les hommes se heurtait au machisme loin d'épargner les « gays ». (Le Sida, fléau alors masculin, accentua ce déphasage bien que de nombreuses lesbiennes se soient impliquées dans la solidarité).

Très vite, la légitimité incontestable de lieux, espaces, temps, *non*

---

Polémiques avec David Girard mini-magnat de la « niche commerciale » gay.

<sup>32</sup> Cf. « les Folles années du Palace » film de Thierry Jonquet.

*mixtes*, s'imposa, au début à cor et à cris, dans le mouvement. Une multiplicité de groupes lesbiens constitua un réseau plutôt lâche, jusqu'à ce qu'en 1997 une « coordination lesbienne » les fédère.

Au sein de la galaxie lesbienne des débuts, cette tension est un écartèlement. Certaines, surnommées *psyc et po*<sup>33</sup> ont constitué autour d'Antoinette Fouque, un « mouvement des femmes » qui, « essentialiste<sup>34</sup> et séparatiste », privatisa le nom (dépôt légal en 1979 !). Sorte de semi secte à la logomachie psychanalytique, où dans un premier temps, le lesbianisme semble obligé, il virera en affaire semi commerciale avec les éditions « des femmes ». A. Fouque sera un jour candidate aux élections européennes sur la liste radicale de gauche menée par l'affairiste Bernard Tapie (!), et courra quelques honneurs. Il lui reste reproché de s'être approprié indûment non seulement le nom MLF mais aussi la fondation du mouvement.

Des théoriciennes militantes, comme Christine Delphy, essayiste, chercheuse au CNRS et animatrice de revues féministes, optèrent pour la lutte contre « l'ennemi principal<sup>35</sup> » c'est-à-dire *la domination masculine* qui « exploite le travail féminin », et donc pour le militantisme au sein du féminisme. L'écrivaine éditrice Geneviève Pastre, prit parti pour la mixité entre homosexuel/les jusqu'à tenter plus tard de former un parti homosexuel « les Mauves » en 1999. D'autres enfin, ont « pris le maquis », si l'on peut dire, avec Monique Wittig<sup>36</sup>, maquis par rapport à un mouvement homosexuel unifié, maquis par rapport au féminisme. Une formule saisissante, prononcée en fin de conférence sur son essai *la pensée straight*, tenue en 1978, est devenue mythique dans l'univers lesbien, et aura choqué dans l'univers féministe : « Les lesbiennes ne sont pas des femmes ».

La formule prolongeait à sa façon, l'affirmation de Simone de Beauvoir, « on ne naît pas femme, on le devient », qui dénonçait dans la « nature » féminine, une *construction sociale* par le patriarcat, oppressive, et non une *vocation* attachée au sexe biologique.

Monique Wittig, pour sa part, citons-la, dit : « L'hétérosexualité est un régime politique... fondé sur l'esclavagisation des femmes, (...) les

---

<sup>33</sup> Pour psychanalyse et politique

<sup>34</sup> L'essentialisme estime qu'il y a une « nature » féminine (une essence) et une « nature » masculine, et relativise considérablement le poids des conditionnements et des modèles.

<sup>35</sup> Titre d'un de ces ouvrages

<sup>36</sup> devenue universitaire aux États Unis.

femmes ont le choix entre être des fugitives et essayer d'échapper à leur classe (comme le font les lesbiennes) et/ou de négocier quotidiennement, terme à terme, le contrat social » (négocier avec leur homme, les hommes en général et la société machiste le contenu de leur asservissement : chéri, *fais-moi...* la vaisselle !). Monique Wittig conclut : « La seule chose à faire est de se considérer ici même comme une fugitive, une esclave en fuite, une lesbienne ».

Pour Christine Delphy, les lesbiennes relèvent de *la classe des femmes* dont les hommes s'approprient le produit du travail, soit individuellement (père ou mari) soit collectivement par des métiers (souvent) « de femme » donc sous payés<sup>37</sup> et sous valorisés, tels infirmière, secrétaire, puéricultrice, cousette, petite main... qui ne nécessitent pas de dépendre directement *d'un* homme. (La « classe des femmes », selon C. Delphy, assume surtout la « reproduction de la force de travail » : préparation des repas, tenue de la maison étendue à la ferme, au jardin ou aux comptes de l'artisan, et *repos du guerrier*, puis gestation et *élevage*<sup>38</sup> de futures *forces de travail*, le cas échéant un salaire *d'appoint*).

D'autres courants qu'on dira *lutte de classe* considéraient que l'oppression spécifique des femmes conduisait certes à leur surexploitation mais dans le cadre global et unifiant d'une classe prolétaire dominée par le capitalisme.

La formule de Monique Wittig parut si *féministement* incorrecte qu'on lui demanda lors de sa parution dans la revue *Questions féministes* de mettre une note « adoucissante ». Ce qui n'empêcha pas qu'une grave crise aboutisse en 1982 à la dissolution de l'association éditrice avant la naissance d'une revue intitulée *Nouvelles questions féministes* délestée des « lesbiennes radicales », ou « séparatistes » comme on les appelait alors.

Les pensées issues du féminisme ont fourni, et de loin, l'essentiel des questionnements de fond<sup>39</sup> et des apports théoriques stimulants. Mais, en dehors de Christine Delphy qui désigne un système de classe à combattre (sexuelles), ou des « lutte de classe », la tentation de beaucoup d'intellectuel/les est de constituer (ou prétendre constater)

---

<sup>37</sup> À même qualification une femme reste payée à 25% de moins qu'un homme.

<sup>38</sup> Le terme est de C. Delphy

<sup>39</sup> même si certaines ont puisé dans M. Foucauld, mais était-il un penseur de la question gay ?

une forme identitaire autonome, à côté de l'hétérosexualité.

Le séparatisme de Monique Wittig et de tant d'autres lesbiennes se retrouve côté gai en filiation (que relève Didier Éribon dans ses *réflexions sur la question gay*) d'Oscar Wilde à Michel Foucault. De l'un à l'autre (mais aussi à leur façon Gide, Mann) il s'agit de se réinventer *entre hommes gays*, depuis des pratiques, des fantasmes et des inventions de soi, comme les lesbiennes radicales ont pu se rêver en communautés et réseaux.

Wittig nous présente le lesbianisme comme « échappatoire » au destin de femme opprimée. Wilde nous déclare « devenir une œuvre d'art est l'objet de la vie », ce que Foucault prolonge en posant cette question (rapportée par Didier Éribon) : « la vie de tout individu ne pourrait-elle pas être une œuvre d'art ? » par une sorte de métaphysique sans Dieu, où un soi narcissique se cherche une assomption esthétique pour que la mélancolie d'être et vivant et mortel, prenne un sens.

Pourquoi diable, la vie de tout/e individu/e ne pourrait-elle pas un jour être une vie, une toute simple vie qui déroulerait son fil sans s'idéaliser outre mesure ? Pourquoi ne se réaliserait-elle pas dans une simple sociabilité qui se dégagerait des vieilles oppressions et des vieilles assignations, pour parvenir à une participation au vivant, « stoïquement<sup>40</sup> » banale ?

On peut être de plus surpris que ni eux, ni elles ne parviennent à situer nettement ces « identités » comme surgissant de et dans la crise de la norme hétérosexiste, pas à côté. C'est pourtant *sa dislocation* en cours qui a ouvert une fenêtre d'opportunité pour l'expression des luttes homosexuelles. Or ils semblent envisager une sorte de *possible autonome* gay ou lesbien, certes séduisant mais qui se situerait à côté d'une hétérosexualité du coup indépassable, comme si sa crise ne pouvait être le creuset d'autres possibles, pour toutes et tous.

### 3. La contamination libérale

La gauche parvenue au pouvoir, en 1982, tient une promesse parmi les

---

<sup>40</sup> A la façon antique : en accord avec la nature et la raison.

101 du candidat Mitterrand. Les fichiers d'homosexuels sont détruits, le fichage interdit, les jurisprudences et *habitudes* policières abandonnées. En 1985 une loi contre les discriminations au travail est adoptée. La gauche peut se croire quitte quant au « douloureux problème ». Le pas effectué est certes considérable. Si tout n'a pas changé, rien ne sera plus pareil. Les *parias* n'en sont plus juridiquement. *L'acceptation* (pas pour autant *l'approbation*) est en marche.

En ce dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, dans la plupart des pays capitalistes avancés, on *rend justice* aux homosexuel/les : l'homosexualité avait été dépénalisée en 1942 en Suisse, elle l'est en Angleterre en 1967, le §175 abrogé en 1969 en Allemagne. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) retire l'homosexualité de la liste des maladies mentales en janvier 1993, année où Suède, Norvège et Islande instaurent le *partenariat* entre deux personnes de même sexe. En Russie un décret du président Eltsine dépénalise l'homosexualité (Mai 93). Des secteurs anglicans, réformés français, luthériens nordiques acceptent l'homosexualité. Les écoles psychanalytiques, malgré certains de leurs mandarins (Jacques Lacan) et l'altière rigidité de leurs certitudes, entament un virage sinon « pro gay », du moins respectueux de *cette réalité de vie* et des intuitions de leur fondateur (Freud) avec des voix nouvelles comme celles de Françoise Dolto puis d'Elisabeth Roudinesco.

La société a bougé : on se marie de moins en moins, on vit en concubinage, on divorce, on procréé hors mariage : on s'applique au « si je veux, quand je veux » des féministes des années 1970. Le tabou de l'expérimentation sexuelle avant mariage est battu en brèche par la contraception qui affranchit la sexualité de la fatalité de la reproduction. La recherche du partenaire tend à s'émanciper des codes de conduite antérieurs (religieux, coutumiers, sociologiques, ethniques). Plus futile, la mode dite *unisexe* témoigne, au moins *en apparence*, du « trouble dans le genre »<sup>41</sup>. Enfin la main baladeuse du Marché (jusque dans nos culottes) offre « sous le fouet du porno ce bourreau sans merci » (aurait dit Baudelaire), l'accès (monnayé) à la « vaine jouissance » (aurait dit l'apôtre). !!

---

<sup>41</sup> Titre d'un ouvrage de Judith Butler

La charge des enfants, de plus en plus *voulus*, est censément<sup>42</sup> mieux « partagée ».

Nos *culs devenus politiques* ont desserré le contrôle qui pesait sur eux. Mais encore ?

Au début de la décennie 1980, la lutte pour les abrogations (ou pour les droits sociaux dans les pays les plus avancés), a laissé en suspend l'utopie. Les avancées viennent assécher les ardeurs « subversives » en même temps que l'énergie de l'après-68 s'est étiolée. La France vit l'euphorie de la montée en puissance d'une gauche (dont, même sans illusion, nul n'attend la désillusion libérale qu'elle infligera). La frénésie commerciale se vend pour la « libération homosexuelle » advenue. Finies les affres du ghetto sous surveillance policière, celui des rencontres furtives dans les parcs, parkings et jardins la nuit, aux abords des pissotières et autres lieux dont les adresses circulaient de bouche à oreille. Minitel rose, films pornos à gogo, backrooms, boîtes, bars, induisent une image du client libéré (et de l'homme idéal). Subrepticement, sous l'euphorie des conquêtes, *quelque chose* se construit *dans le dos* d'une génération qui a tant cru que tout serait possible !

*L'homo nouveau* arrive. Il est résolument *gay* (les lesbiennes en sont l'annexe conviviale, les *pédés* et les *gouines* des curiosités surannées, les *trans* tenu/es à l'écart). Ce *gay* est un adulte, il aime la vie, il (faut qu'il) dépense. Plutôt trentenaire, un *mec*, fun (*fashionvictim*), sportif ce qu'il faut (*body building* et gonflette !), conquérant (il drague et aime que ça se sache), sûr de lui (il veille à son apparence) et dominateur (*folle s'abstenir*), il sort (aime la fête, *of course*), il baise beaucoup. La *baise* est son paradigme de la libération.

Sa langue est la novlangue de la *gaytitude* internationale, un pidgin, anglo-saxon donc, qui permet de dire avec assurance des choses qu'on ne dirait pas avec autant d'assurance dans sa langue vernaculaire : on pourrait dire bêtement « faire sa sortie » (du placard), on dira *coming-out*, l'exact équivalent sous un *packaging* linguistique qui le rend moins... impudique ?

---

<sup>42</sup> Le travail domestique reste assumé massivement par les femmes ainsi que la charge effective des enfants, entretien, éducation, *souci*.

Ce gay est universel, un *gay global*. Le modèle est valable en tout lieu et en toute circonstance, foin des cultures et des histoires. Un gay entre gay, communautaire, avec son drapeau, sa sub-culture (Pierre et Gilles, Isherwood, Abba ou les Village people, Armistead Maupin, la techno), sa parade annuelle, son folklore de Cuirs, Drag Queen et ses *marques* (établissements, boissons, lingerie). Un euphorique Gay, *total global*, impérial ou impérialiste, bien à l'image, sur son créneau (dans sa niche à profit aussi)... de la « mondialisation libérale ».

Euphorie à courte vue ? surtout de courte durée : les *anni horribiles* pointent, deux décennies de calamités : sanitaire et politique, humaine et idéologique.

En 1979 Margaret Thatcher est élue « premier(e) ministre » du Royaume-Uni. Durant dix ans, âme damnée du libéralisme *ultra* (forcené et dogmatique) elle précipite les populations britanniques dans la précarité et déstructure les systèmes sociaux de solidarité et le droit du travail. Conservatrice très attachée aux valeurs familiales, ficelée à l'ordre moral (elle a juste été pour la dépénalisation de l'homosexualité), elle admoneste les « militants homosexuels qui n'exigent plus seulement le droit à une vie privée, mais l'approbation de la société pour leur style de vie gay, l'égalité de statut avec la famille hétérosexuelle et même le droit d'exploiter l'incertitude sexuelle des adolescents », en 1986 en faisant adopter la clause 28 (*du Local Government act*) qui interdit la promotion de l'homosexualité (d'en parler !) et qualifie de « fictives » les familles homosexuelles.

En pleine explosion de la pandémie de SIDA, cette clause abolie par la chambre des lords en 2003, est un obstacle à la prévention destinée aux populations homosexuelles. Elle humilie aussi (« famille fictive ») un public éprouvé par la contagion, la maladie et l'hécatombe des siens. Elle ne tient évidemment aucun compte des méfaits des violences homophobes sur la jeunesse.

Ronald Reagan est quant à lui élu en 1981. Même motif, même punition : les « reaganomics »<sup>43</sup> via les institutions internationales mettent à genoux les économies (et les peuples) des quatre continents.

---

<sup>43</sup> Economistes reaganiens ultralibéraux.

En croisade contre « la révolution culturelle » des années 1960 et 1970, Reagan défend ardemment les «valeurs familiales et traditionnelles» d'une Amérique qui avec lui «serait de retour ». Il intensifie la «guerre culturelle» contre l'avortement, le féminisme, les droits des homosexuels, pour la prière à l'école, le retour à « la loi et l'ordre ».

En matière de SIDA citons un article paru à la mort de Reagan, dans le mensuel gay Têtu, écrit par Judith Silberfeld le 11 juin 2004 sous le titre « les gays ne pleureront pas Reagan » : « ce n'est pas avant 1987 (ndr : 5 ans après l'apparition de l'acronyme SIDA) que Ronald Reagan a mentionné pour la première fois le sida. Cette année-là, le nombre de cas s'élevait déjà à 60000, dont 30000 morts. Pour certains, l'absence de fonds fédéraux pour combattre la maladie a contribué à sa propagation. C. Everett Koop, ancienne autorité médicale américaine (*surgeon general*) sous Reagan, a souligné en 2001 qu'il avait été privé, du fait des "politiques différentes conduites au sein de chaque ministère", de toute discussion sur le sida pendant les cinq premières années de l'administration Reagan. "Parce que la contamination du sida affecte essentiellement la communauté gay et les usagers de seringues, les principaux conseillers du président ont pris le parti d'estimer que les malades n'avaient que ce qu'ils méritaient". »

La droite évangélique républicaine, inspiratrice de R. Reagan, voyait dans le sida la « vengeance de Dieu ». Il aurait dit lui-même : "Eux qui ont vécu dans le péché, mourront dans le péché" (propos précipitamment démentis par son épouse).

On imagine les effets politiques de telles options sur la mobilisation mondiale contre le fléau.

Ces années noires ne seront guère plus *roses* en France malgré l'enthousiasme des milieux homosexuels pour la gauche. L'élection de François Mitterrand en 1981 est vite suivie de sa conversion au libéralisme (« tournant de la rigueur » de 1983 et « monétarisme » du futur *euro*). Toute cette gauche ne demande qu'à plonger dans les délices de la « gestion » libérale. Elle donne à qui de droit (pas son électorat) la preuve de ses capacités, et bien des siens iront en chercher le salaire dans de profitables carrières.

Ce qu'illustrera illico le *scandale du sang contaminé*.

En 1985, les médecins gestionnaires du centre national de transfusion sanguine prennent la décision d'écouler les stocks de sang contaminé par le virus, pour de strictes raisons économiques. Ils le font avec l'aval des conseillers ministériels. 5000 personnes seront ainsi des *contaminées économiques*. Les ministres socialistes se déclarent « responsables mais pas coupables » tandis que se succèdent les décès.

#### 4. Mort et résistance de l'Utopie, le SIDA

Le SIDA, syndrome d'immunodéficience acquise, second fléau de cette fin de siècle, est concomitant à l'offensive libérale (*la mondialisation*). On pourrait les dire jumeaux tant sera semblable la masse de leurs victimes : *les dominés de la planète*, les exclus (homosexuels et toxicomanes), les jeunes, les femmes (aujourd'hui la moitié des nouvelles infections).

Le mal apparaît fin 1979, il s'emballa à partir de 1985. Une de ses premières victimes en France, en 1982, est le fondateur du Palace à Paris, emblématique d'une certaine libération. Michel Foucault s'éteint deux ans plus tard, Guy Hocquenghem en 1988. Martha, Roland, Grand Alain, Nounours, Petit Guillaume, Petit Roland, Marco et tant d'autres amis du GLH de Marseille nous quitteront les uns près les autres.

Incrédule *parce que* politiquement révolté devant ce qu'il reçut comme un retour de stigmatisation, l'espace militant homosexuel ne voulut pas croire être *rattrapé par où il se libérait*.

Le traitement médiatique insensé qui pointait les homosexuels n'a pas aidé. Le quotidien *Libération* s'essayant déjà au sensationnalisme titra en 1983 « SIDA : le cancer gay ». Certains organes de presse s'interrogeaient pour savoir si la société était « bien protégée de ses homosexuels » (Le Quotidien de Paris, 11 août 1983). Les vitupérations de l'extrême droite ou la vision de policiers américains déguisés en astronautes pour repousser des manifestants homosexuels s'y ajoutaient.

L'élan de la *libération sexuelle*, pour laquelle il avait été pris risques et responsabilités dans la décennie précédente, était menacé d'avorter.

Contrairement à des assertions bien légères <sup>(44)</sup> si l'espace militant est révolté, il n'est ni sourd ni irresponsable : *il est à la peine*, immense. En juillet 1983 l'université d'été des Homosexualités de Marseille reçoit Daniel Defert et Frédéric Edelman pour un atelier sur la question, avant qu'ils ne créent AIDES. En septembre 1983, *Homophonies* journal du CUARH, publie un dossier avec le Professeur Luc Montagnier, en pleine recherche pour isoler le virus responsable. A propos de l'ambiance d'effolement médiatique, l'éminent professeur y déclare : « *La panique quant à elle n'est justifiée ni par le faible nombre de cas actuels, ni par leur développement prévisible* », caution (hélas optimiste) à la ligne de modération du mouvement. En 1984 le nombre des cas recensés est de 221.<sup>45</sup> Dès août 1983, au sein du CUARH est créée la première association française de lutte : VLS, Vaincre Le Sida, à l'initiative du docteur Patrice Meyer.

On est loin d'un déni militant devant une déferlante.

Par contre, à côté du *sensationnalisme* médiatique, le secteur commercial dont le rédacteur en chef de Gai Pied qui succède à Jean Le Bitoux (démissionnaire en juin 1983 par refus de d'acointance avec ce secteur commercial justement) est très réticent à prendre ses responsabilités face à un mal qui menace sa prospérité : *business is business* ! Créé en juin 1990, rien moins que 7 ans plus tard<sup>46</sup>, le syndicat national des entreprises gaies, SNEG, obtient la levée de l'interdiction de distribution de préservatifs et de documents de prévention dans les commerces (circulaire de 1992 !).

La génération militante, qui vient d'imposer une homosexualité inventive et affirmée, est frappée par ce choc d'une extrême violence qui vient à contresens de tous ses combats et de ce qu'elle avait acquis. L'irruption du Sida renvoie les homosexuels « punis par où ils

---

<sup>44</sup>Frédéric Martel dans le Rose et le Noir confond les réticences du mouvement militant avec un déni pur et simple, et l'attribue à des connivences avec le secteur commercial. Ce qui est pour un sociologue avoir bien méconnu et les acteurs, et les faits et les sources existantes : archives du Cuarh, de Gaipied, de Masques.

<sup>45</sup> Voir la communication de Catherine Gonnard et Jean-Michel Rousseau au colloque 20 ans et après de l'université d'été de Marseille, le 21 juillet 2002.

<sup>46</sup> Ce qu'omet de signaler « Le Rose et le Noir » pas plus qu'il n'est signalé que le rédacteur en chef de Gai pied en question, n'est pas un militant, mais le commercial du journal.

ont péché<sup>47</sup> » (susurre-t-on dans certains cercles religieux) au statut de paria. « Le sidaïque » est un nouveau « pestiféré ». À l'heure où il lui semblait possible d'expérimenter une liberté nouvelle dans la crise de la norme, et, sinon *vivre sans temps morts, jouir sans entraves*<sup>48</sup> du moins s'y essayer, tout s'effondre. Il ne va lui rester de tant d'efforts qu'une *libération sous contrôle*.

Elle en sortira démoralisée en partie, décimée surtout.

« Assiégés par la maladie », les plus conscients ont à se débattre devant l'inertie hostile des pouvoirs publics, le désarroi des gais pour partie sceptiques pour partie paniqués, et la satisfaction ignoble des bigots. Ils ont trois batailles devant eux : la bataille de *l'opinion publique* qu'on affole, *de la prévention* à faire admettre, et de *l'estime de soi* contre tout retour de honte et de culpabilité.

Les méthodes adoptées ont été décisives. Le Dr Willy Rozenbaum, un pionnier, explique « La première stratégie qui a été élaborée en 1986/1987, j'y ai d'ailleurs contribué, s'est fondée sur le dépistage volontaire à l'initiative des personnes elles-mêmes, sur la responsabilisation des individus, sur cette idée de *se protéger et protéger l'autre* »<sup>49</sup>.

Un an plus tôt en septembre 1984, Daniel Defert (après le décès de son compagnon Michel Foucault) avait créé « un lieu de réflexion, de solidarité et de transformation » : *AIDES*. Ce sera d'abord l'aide aux malades, le soutien et l'information (avec la ligne d'écoute qui deviendra Sida info service) *puis* les actions de prévention ; l'opportunité d'une *prévention ciblée* fera d'ailleurs l'objet d'intenses conflits au sein de *AIDES* à la fin des années 1980. Le premier groupe de prévention gay de *AIDES* est créé à Paris en 1989 : *Pin'aides*. Puis, le vaste réseau de solidarité et d'action qu'on connaît, couvre le pays en relation avec des réseaux internationaux (par ex. Afrique 2000 et Africagay).

---

<sup>47</sup> Jacques Ellul sociologue et théologien réformé inspirateur de certains altermondialistes, a prononcé des paroles de cette eau nauséuse : « l'intervention divine a lieu quand l'inhumanité, quand le mal moral et physique dépassent les bornes. Dieu provoque un événement approprié à cet excès d'inhumanité, qui placera l'homme devant le choix de se repentir ou de mourir. Je suis convaincu que l'apparition du virus du sida correspond à cet ordre d'action de Dieu. »

<sup>48</sup> Slogan de Mai 68 contre lequel le Président Sarkozy s'est élevé.

<sup>49</sup> Séronet, 2009

Il travaille, selon les propres termes de son fondateur, autour de l'idée d'une solidarité du « faire avec » plutôt que du « faire pour », ce qui est une rupture avec le caractère caritatif et « compassionnel » des associations traditionnelles (contre le cancer par exemple).

Ces approches, de *la responsabilité mutuelle* et de *l'implication commune* (« la communauté par l'action »<sup>50</sup>) sont le fruit direct de la poussée militante d'auto organisation et de lutte pour l'émancipation qui a précédé, (même si beaucoup de ceux qui l'initient ne s'étaient guère impliqués dans les temps pétitionnaires et démonstratifs antérieurs). Elles réalisent la jonction entre les militants « de la libération » et ceux de l'autodéfense contre le SIDA. Elles se révèlent efficaces en matière de prévention et de soutien aux personnes atteintes : de fait des centaines de séropositifs, de leurs familiers, des soignants, des bénévoles homosexuel/les ou non, s'y agrègent. Même si *AIDES* ne se définit pas comme une association *identitaire* mais communautaire, elle est fortement investie par les homosexuels.

Une génération militante se forge. Cette génération emportera en une dizaine d'année les trois batailles : *de l'opinion publique* que l'adoption du PACS symbolise, *de l'estime de soi* par la résistance durable et organisée qui restaure l'image de l'homosexuel<sup>51</sup>, et *de la prévention* par la mobilisation « communautaire ». (Si les milieux gais ont jamais eu un sentiment *pratique* de « communauté » ce fut bien contre et à cause du SIDA, et d'une autre communauté que celle, à *l'hubris* déchaîné, niche à profit et clientèle captive, rêvée par les secteurs commerciaux.) S'adjoint à ces batailles celle sur la libre publicité sur le préservatif et la mise en vente libre des seringues (en 1987).

Rien de tout ceci n'était gagné d'avance, tant la peur et la répugnance reconstruisaient autour de la figure du séropositif gay (ou toxicomane) l'aura maléfique qui avait entouré les bougres, sorcières et sodomites. Mais, pour la première fois dans l'histoire de la médecine, malades et porteurs du virus revendiquent d'être acteurs de leur thérapie et partenaires des soignants. Ils bousculent le statut du médecin (héritage des luttes sur l'avortement et la contraception qui l'avaient déjà initié)

---

<sup>50</sup> formule de AIDES

<sup>51</sup> voir *Philadelphia*, film emblématique.

et refusent la passivité du « patient », le confinement hospitalier comme la réclusion honteuse du paria. Personnes en luttés, et non seulement « en souffrance », tel aura été l'apport novateur de cette génération, forte des « appris » de la génération précédente.

D'un autre côté, ce qui restait des utopies expérimentales des années 1960-1970, est englouti par l'urgence de la lutte comme l'adaptation « libérale » de la gauche. Dans le drame et la résistance, l'homosexualité élargit son droit de cité. Un droit de cité contrôlé qui autorise une sexualité d'assiégés où la vigilance côtoie l'abstinence (puis obtient des droits limités). Les débats ont été déplacés, les expérimentations sexuelles et relationnelles remisées au placard. La chape d'un *néo-puritanisme du latex* obligé est tombée sur toute la « communauté », puis, bien au-delà, sur la jeunesse. La prévention hante les consciences et les corps, prêt à penser (à baiser) auquel on n'échappera plus, et pour (juste) cause !

Un néopuritanisme bien en phase avec la vague dite « néolibérale ». Les Barebackers qui déclarent vouloir baiser « à cru » sans capote, violemment décriés autour de l'image soigneusement sulfureuse de l'écrivain Guillaume Dustan, ont été l'expression désespérée de cette nostalgie, la révolte contre ce puritanisme obligé. Ils se présentent en *refuzniks de la capote, dissidents du baiser correct* dans une société qui se fait envahir par le sanitaire, le principe de précaution et le sécuritaire.

En même temps, le *laissez faire* libéral abandonne aux laboratoires pharmaceutiques l'arbitrage des recherches comme la diffusion des traitements, en fonction des profits escomptés et au mépris des populations démunies<sup>52</sup> : « pour quelques dollars de plus ».

Devant l'impéritie (affaire du sang contaminé...), la frilosité des autorités (sur la prévention, la distribution des capotes, des seringues), et l'ampleur de la catastrophe, une partie du mouvement opte pour une contestation plus radicale avec *Act up* créé en 1989.

« Au commencement d'*Act up* il y a la colère » lance son manifeste de 1994. Colère vis-à-vis du pouvoir médical dont une partie s'arc-boute sur ses prérogatives traditionnelles. Colère vis-à-vis de la rapacité des

---

<sup>52</sup> Il fallut un rude bagarre pour que les labos « fassent des prix » aux pays dominés.

laboratoires pharmaceutiques. Colère contre une fatalité qui frappe par où on aime, par où on a peiné et peine à se libérer. Colère contre la situation sociale des malades et des conjoints restés sans statut. Colère enfin vis-à-vis des pouvoirs publics, bien en de ça des nécessités de financement de la prévention comme du soutien aux malades. En effet, les États systématisent le retrait libéral public en se défaussant (« externalisant ») sur le monde associatif (et sur le dos de son personnel) des missions de service public. Les associations les assument avec constance et scrupule, mais en usant de l'imagination et du labeur gratuit des bénévoles ainsi que du sous paiement et du surtravail de salariés associatifs qui se sentent redevables et à qui on le fait aussi bien comprendre.

Cet usage de la colère conduit l'association à des *performances* spectaculaires propres à alerter les médias. Elle aura envers *la communauté* une attitude de prévention incisive, accusatrice même (Cf. le slogan « Fier/es de quoi ? » ou « baiser sans capote ça vous fait jouir ? ») dont on peut discuter la pertinence. Cette attitude frôle par moment le fantasme du gay irresponsable et contaminateur que Didier Lestrade, fondateur d'Act Up, nourrit parfois (qui, curieusement, rappelle le rapport d'André Baudry, d'Arcadie, à ses « ouailles »). Act up restera parisien, on peut regretter qu'on ne s'y soit pas senti investi de la responsabilité de constituer un réseau national, décentralisé. Cela aurait voulu dire démocratiser la colère, et soumettre les initiatives à l'épreuve d'une large discussion collective, au lieu de jouer systématiquement la médiatisation et « l'exemplarité substitutive », négligeant le potentiel d'auto organisation des lesbiennes et des gais.

Néanmoins, grâce à ces mouvements, après que « nos culs » eurent été proclamés « politiques », *nos corps contaminés le sont aussi devenus*.

## **5. Pacs, victoire à la Pyrrhus ?**

C'est dans ce contexte qu'AIDES répond en 1989, avec un projet de « contrat d'union civile », à la nécessité de reconnaissance des unions homosexuelles. L'urgence l'y pousse, les compagnons des malades se heurtent au secret médical, à l'homophobie des familles, aux bailleurs

si le bail est au nom du défunt, aux héritiers qui confisquent biens communs et biens propres du « veuf », bref à l'inexistence de droits sociaux. Exclu de la thérapie, honni des uns, spolié, chassé, privé de l'accompagnement affectif du mourant, le partenaire est un ectoplasme social, la relation est un *non-lieu*.

Du côté des lesbiennes, des procès sont instruits sur la question des enfants. Celui d'une « veuve » dont la compagne est morte dans un accident, elle demandait la garde des enfants nés de la morte[revoir la phrase]. Celui, différent, d'un refus de droit de visite aux enfants élevés ensemble, opposé à son ex-compagne, par la mère biologique de ceux-ci. Dans ces deux cas, la justice prit en compte *la « continuité du lien établi, dans l'intérêt de l'enfant »*. Le juge à l'occasion sait se montrer pragmatique et humain.

Il y avait urgence et nécessité.

Le futur PACS est ainsi né *d'une urgence et non d'un projet politique* pensé et débattu par les lesbiennes et les gais. Dix ans plutôt, l'idée d'un statut aurait plutôt fait bondir les militants sauf, peut-être, le droit au concubinage.

Le PACS a été le résultat de reculs et compromis au sein de la gauche institutionnelle, affolée par sa propre audace, tirillée entre les tragédies du SIDA, et une droite déchaînée. Un cénacle (certes, de bonne volonté) choisit de naviguer seul entre les écueils, théorisa ses louvoiements et négocia les arrangements dans la gauche, quand des « états généraux » des associations étaient réclamés. Il en sortit une loi minimale et réductrice que, s'il l'avait fallu, nous aurions votée : elle valait mieux que rien.

Dans la loi elle-même, il n'était pas question d'homosexualité.

Elle était un pacte, pas une relation affective.

Elle excluait les enfants, donc tout caractère familial.

Elle se signait au Tribunal d'instance, pour ne pas l'être en Mairie.

Elle n'avait rien à voir avec l'État civil.

La déclaration d'impôt conjointe était soumise à trois années... d'épreuve ?

L'accès à des droits d'héritage conditionnée à cinq années...

Les initiateurs ont argumenté, pour justifier ce pacte sans affect ni

sexualité et aux droits « conditionnés », que l'État n'avait pas à se mêler de la vie privée ni sexuelle. En l'occurrence c'était *la légitimation* de la relation homosexuelle qui était sacrifiée, « son approbation sociale », assurément pour faire passer la pilule.

La loi choisissait de ne pas reconnaître la relation homosexuelle comme *relation affective d'ordre familial*, et elle organisait une discrimination implicite : ce n'était qu'un *pacte* entre deux personnes (y compris la bonne et son curé, ricana la droite). L'exclusion de la mairie faisait sens : ni état civil, ni famille (nous avons proposé, lors du débat ridicule sur le lieu de la signature, de signer en gendarmerie, tant qu'à faire). L'homoparentalité en était exclue, évidemment. Les années « d'épreuve » avant l'accès à certains droits signaient défiance et discrimination.

La droite, pour qui la Famille pas moins que la Propriété n'est une simple question de mœurs, a mené un *combat politique*, et elle avait raison sur ce point. Pour elle, l'institution familiale reproduit *un ordre sexué* sacralisé par la Religion ou du moins scellé par la Nature. Elle inculque le « genre » : ce que sont *dans nos familles* un garçon ou une fille, surtout ce que ça ne saurait être, lesbienne, gai, bisexuel/les transexuel/les, intersexe (célibataire et/ou sans enfant non plus). Le persistant sexage médical des intersexes en est une autre illustration comme d'ailleurs le sexage sans appel de l'état civil<sup>53</sup>. Elle incarne *l'ordre hiérarchique* entre ascendants et descendants, propriétaires des biens et personnes à charge, géniteurs et enfantés, qui préfigure et imprègne l'ordre social. Elle cache, à peine, des *rappports de propriété étroits* sublimés par la romance de l'amour familial. Le mari est détenteur de droits sur son épouse - moraux et physiques – et, (selon les lois) réciproquement. Les parents disposent de leurs enfants (comme de biens meubles pourrait-on dire) avec droits quasi de vie et de mort (psychique aujourd'hui) sur eux, et de tout droit sur leur destin (maquillé en pédagogie du *que veux-tu faire plus tard ?* ou *on choisit le meilleur pour toi !*), sur leur éducation, sur leur religion jusqu'au marquage physique de la circoncision par exemple, ou symbolique du baptême.

Pour le familialisme de la droite, la famille, *entreprise de production*,

---

<sup>53</sup> Le « 1 » ou « 2 » du numéro de sécurité sociale.

doit aussi assurer l'expansion de la nation (au moins trois enfants), le service de l'État (soldats le cas échéant), de l'entreprise (assez de forces de travail correctement formée), bref elle est appelée, « bien » parmi les autres biens, à croître et multiplier, formule biblique qui colle si bien à l'esprit du capitalisme.

Enfin, *institution* des institutions dite « de base » (la droite préfère les institutions aux individus que, contrairement à une idée reçue, elle tolère seulement) elle figure la cohésion et la hiérarchie sociales dans le mariage. L'Église romaine (en France mais d'autres ailleurs) est en première ligne dans ce combat, elle qui devrait *rendre à César ce qui est à César* et ne pas se mêler de ce mariage civil, elle qui s'est doté d'un mariage sacramentel depuis le concile de Trente.

La gauche avait déjà renoncé à toute politique de gauche de la famille, c'est-à-dire à toute politique féministe *en pratique*, trop coûteuse en ces temps libéraux. Il n'y a pas eu d'effort massif sur les crèches, pas de loi contraignante pour qu'à travail égal corresponde salaire égal, pas de financement sérieux de campagnes et d'actions sur la contraception et l'avortement etc. Elle s'est contentée de mesures symboliques comme la parité, qu'elle n'aura même pas respectée dans ses instances obstinément en *complet-cravate*.

Dûment sollicitée par elle (experts et thérapeutes remplacent théologiens et inquisiteurs, commissions et colloques remplacent les conciles) « l'expertise » sociologique, philosophique, juridique, politique, psychanalytique, anthropologique, s'affole. Elle se raconte toutes sortes d'histoires effrayantes à propos de la Famille, de la dualité des sexes, de l'ordre symbolique, de l'altérité, de la construction œdipienne de l'enfant, sans regarder là, devant elle, à sa porte ce qui se passe dans la vraie vie<sup>54</sup>. D'Irène Théry à Sylviane Agacinski.

Dans la vraie vie, il s'invente *de la famille*, mille et une familles. La *famille nucléaire* (née au XIX<sup>e</sup> siècle de l'arrachement des individu/es à la famille large rurale ou au propriétaire patriarche, pour les besoins de l'industrialisation), ou *œdipienne* plutôt, avec ses sacro-saintes « fonctions paternelle d'une part, maternelle d'autre part » qui avec

---

<sup>54</sup> voir l'excellente note de la fondation Copernic *Homosexualité, mariage et filiation*.

l'entrée massive des femmes dans le travail, se confondent, s'échangent, s'intervertissent, se métissent allègrement : Un père qui a un boulot sans intérêt ou chômeur, installé devant son foot, bricolant à l'intérieur, réchauffant les plats cuisinés pour le retour des enfants, a une évidente *fonction utérine*, prétendument dévolue à la mère par « l'ordre symbolique des genres ». Une mère professionnellement active, élue à l'association des parents d'élève, qui emmène les gosses aux activités extrascolaires, qui sort avec sa bande de copines et participe à l'association de locataires, a une *indéniable fonction de socialisation* qui, dans « l'ordre symbolique », relèverait de la masculinité.

*L'ordre symbolique* est une façon laïque et « psychothérapeutesque » d'assigner homme et femme chacun/e à une place, prétendument indispensable pour que les chères têtes blondes (ou autres) ne s'y perdent pas. Dans cette même famille nucléaire ou restreinte, les grands parents, en temps de crise, se remettent à jouer un rôle auprès des enfants et les parents auprès des grands adultes qui « tapent l'incruste ».

Les *familles recomposées* peuvent cumuler deux papas ou deux mamans pour un enfant, celles et ceux de ses demi-frères et sœurs (pour lesquels la notion de « demi » s'efface vite), divers grands parents, et au moins deux familles en une sinon trois, si s'y cumulent *un lit paternel*, un *lit maternel* puis, du nouveau lit, des enfants communs.

Les *familles monoparentales* font entorse à l'ordre symbolique mais ne semble guère émouvoir ni l'expertise ni la gauche si on en juge par la faiblesse des soutiens en structures et en moyens, aux parent/es célibataires. Il y a les *familles en concubinage*, et les *familles sans aucun cadre juridique*, les *familles adoptives*, les *familles à procréation médicalement assistée*, les *familles sans enfant* parce qu'elles le veulent bien.

Tout cela pour en arriver à la question gravissime, semble-t-il, des familles homosexuelles.

Tout ce débat sur la filiation, l'ordre symbolique, le mariage, a quelque chose de surréel et d'absurde pour des gens qui, partenaires de même sexe, ont, qu'on le veuille ou non, *des relations de conjugalité donc familiales*. Ils organisent des relations entre les

génération, avec des ascendants, des fratries, parfois des descendants de l'un/e ou l'autre des partenaires, des neveux, des nièces etc. Des enfants, il arrive qu'ils en aient, en élèvent. Sauf à les stériliser (!) on devra prendre en compte qu'ils continuent de plus en plus à le vouloir, qu'elles, ils inventent de la vie, de la relation sociale.

Embringuée dans sa panique « symbolique », contaminée par la hargne familialiste de la droite, la gauche fit le choix *a minima* du contrat, un papier *strictement conventionnel*, sans affectivité et sans sexe, une fiction *relationnellement aseptique* mais contrôlée par la loi et confinée, pour la signature, au tribunal d'instance !

Ce PACS, il leur fallut s'y reprendre à deux fois pour le voter. Pour la première, on s'en souvient, une épidémie de pannes... d'oreillers, de pendulette, de voiture, de train, toute panne imaginable, avait empêché les élus de gauche d'y être en nombre suffisant.

La droite, hilare, avait rejeté la loi.

Dix ans plus tard c'est d'ailleurs la droite qui, grosso modo, finit par rectifier le tir et les droits du pacs, avec automaticité des impositions, possibilité d'indivision, héritage etc, sans la mairie cependant — il y a des limites ! — et pas du tout les enfants (quoique : l'idée que le conjoint/e éduquant puisse avoir quelque droit chemine : l'inventivité du vivant est là, têtue, et l'autre maman ou l'autre papa viennent aussi aux portes des écoles).

Ironie : à peine la loi avait-elle été adoptée que des homosexuels, très banalement homosexuels (pas de ces militants qu'honnit une certaine gauche), ont aussi sec tenté le mariage. Le maire de Bègles, élu Vert, le célébra<sup>55</sup>, acte symbolique qui fit du bruit et rouvrit spectaculairement le débat. On aurait pu imaginer, là encore, d'une gauche sûre de ses valeurs que dix, vingt, cent maires célèbreraient des unions semblables dans la foulée. Las ! Le maire de Paris lui-même, pourtant homosexuel assumé, ne se risqua pas à cette illégalité bien vénielle.

Le mariage fut cassé, bien sûr alors qu'il était acquis ou l'a été depuis ainsi que le droit d'adoption, dans la très catholique Espagne, au

---

<sup>55</sup> Juin 2004, Noël Mamère.

Canada, en Belgique, aux Pays-Bas, en Angleterre, en Afrique du Sud... entre 2000 et 2009.

Seconde ironie : le PACS fut plébiscité par les hétérosexuel/les (80% des pactes signés en 2009) pour donner forme à l'union libre qu'ils choisissaient déjà massivement. Cette ironique appropriation a pourtant conforté les inventeurs du PACS. Ils l'ont prise pour donnant quitus à leurs arrangements de circonstance à prétention universaliste. Cet engouement montre au contraire qu'autre chose était possible qui se serait appuyé à la fois sur les revendications des homosexuel/les et sur les aspirations des couples en général. Quelque chose qui n'aurait interdit l'accès de rien à personne, et aurait ouvert la famille (qui en a bien besoin) à l'inventivité, au lieu de figer dans un droit bancaire ce qui a besoin d'innovation et d'expérimentation : les relations entre personnes.

Quitte à passer pour un peu « rustique », au regard des sophistications conceptuelles des unes et des autres, on peut juger que cet autre chose était possible à condition de ne plus penser les relations affectives, sensuelles et érotiques *à partir du mariage*, mais *à partir de ce qui s'éprouve, se vit et se construit entre les personnes*.

La relation avant la loi, non l'inverse.

Dans les années 1995, cet autre chose aurait été possible si les associations ne s'étaient pas laissé enfermer dans le chantage au prétendu réalisme de gauche, et étaient *reparties de ce qui se vit*. Ce qui se vivait massivement de neuf, c'était – homo et hétéro - le concubinage, autrement dit le partage choisi d'une couche, d'une chambre, d'un espace voire d'un temps et d'un projet de vie.

Le concubinage, ce n'est pas un couple, ce sont deux personnes. Un couple est un composé chimérique : un monstre à deux têtes où ni l'un ni l'autre n'existe plus en propre. Le couple marital est une institution au sein de laquelle s'enferment deux individus *qui n'y font plus qu'un* devant Dieu, la Loi, la Famille. Le concubinage, même déclaré, reste une relation choisie entre deux personnes qui demeurent deux personnes, avec leurs noms, leurs salaires, leur part dans les charges, leurs amis, qui sait leurs amant/es, et qui en décident du contenu sans que la loi (ni les « mœurs », la morale) en aient fixé préalablement les règles.

Il fallait chercher vers le concubinage, par des droits étendus qui auraient favorisé le libre choix, le libre engagement, ce à quoi on aspirait massivement côté hétéro comme côté homo. Il fallait y étendre les droits enfermés d'ordinaire dans le mariage, avec un accès à la carte, au fur et à mesure de l'évolution de la relation. Simple déclaration de vie commune pour louer un appartement et en partager les charges ? Déclaration fiscale possible pour équilibrer les impôts en cas de disparité de revenus ? Déclaration de parentalité ? etc... sans qu'a priori la loi ne cloisonne, mais qu'elle se contente de reconnaître ce que les partenaires voulaient mettre dans leur relation, qu'ils soient de même sexe ou non. Autrement dit insérer le possible homosexuel dans le relationnel socialement légitimé, sortir de l'institution, ce qui était précisément *combattu à droite et évité à gauche*.

Cette voie aurait affronté *l'homophobie*, au lieu de tenter d'éteindre la revendication homosexuelle par un mauvais arrangement.

Ainsi le Pacs fut-il un rendez-vous manqué, et avec lui, une reddition consommée à l'ordre dominant du familialisme hétérosexiste. Dès lors la revendication du mariage allait de soi.

Pourtant le mariage n'est pas anodin. Il repose sur des *présupposés de propriété et de domination*. Il suppose la lien entre les époux pour commencer, donc l'appropriation réciproque des corps (art 212 du code civil), la limitation des conduites (fidélité) et la dramatisation intrinsèque de tout « écart » (adultère) comme l'exclusion de toute ouverture. Il implique la vie commune (art 215), le prononcé juridique de la *séparation de corps* souligne l'enchaînement physique. La « présomption de paternité » scelle le tout par l'appropriation des fruits du corps des femmes par l'époux... la « propriété de l'enfant ».

Est-ce bien de cet univers, dont l'émancipation homosexuelle avait le plus urgent besoin ?

## **6° chapitre: renouer avec l'Utopie**

### **1. Nous sommes-nous battu/es pour ça ?**

Cette question, les acteurs de la première heure sont en droit de se la poser après quarante années de lutte d'émancipation homosexuelle.

Mais, pour commencer, nous sommes-nous battus ? Il est dans l'air du temps de ne voir, dans la conquête du droit de cité des années 1980-1990, que le fruit de l'évolution des mœurs, des mentalités et... du cours des choses. Comme si les mœurs, les mentalités, les « choses » *allaient de soi*, n'avaient pas besoin de coups de pied au cul pour y *aller*, et que ces coups de pieds ne provenaient pas de groupes sociaux en révolte. La tragédie du mouvement allemand, les crimes staliniens ou nazis, la régression d'après la Libération de 1945 montrent assez combien l'Histoire oscille d'avancées en régressions au gré des rapports de force.

Là où on entend « évolution des mœurs » il y a eu, certes, des développements sociaux mais propulsés par l'incapacité de l'Ancien Régime à répondre aux besoins du capitalisme, qui débouche sur la Révolution. Cette révolution qui accouche de la révolution industrielle et, avec elle, de la dislocation de liens antérieurs qui fondaient la Famille, la Personne, les classes sociales. Et dans ces révolutions la *crise de l'hétérosexisme*.

Une crise liée à l'émergence au XIX<sup>e</sup> siècle de *l'individu prolétaire*, seul devant le Marché dont, force de travail, il est certes une marchandise mais aussi victime et *conscience critique*. Contraint à l'exode rural par la boulimie de main d'œuvre de l'industrialisation, et jeté dans l'anonymat urbain, il s'y est délesté du carcan des vieilles contraintes sociales et morales, des conventions et des dominations, patriarcales, religieuses, morales, même s'il ne s'est pas défait de leur empreinte ni donc de leur emprise sur l'idée qu'il se fait de lui-même et du monde. Dans sa solitude, il a eu seul à charge de se choisir une vie, un/e partenaire, sa sexualité, même si étouffés sous les oppressions, ses droits et ses choix balbutient encore pour longtemps.

Le patriarcat y a volé en éclat : l'immense majorité de la population des pays capitalistes (pas de la planète), ne vit plus dans la famille large féodale, des droits d'aînesse et de cuissage, même symbolique, ni sous la fêrule du pater familias disposant des siens et du produit de leur labeur, de leurs alliances et de leurs charges, comme bon lui semble, ni dans l'asservissement de la maisonnée bourgeoise (incluant sa domesticité) tout entière tendue au bien être et à la prospérité de l'entreprise familiale ; ni même sous la toute puissance de l'absolutisme masculin : la révolte féminine court sur ces deux siècles,

elle avait déjà pris forme (guillotinée) avec Olympe de Gouges, elle renaît dans la prolétaire salariée.

Cette forme familiale ne subsiste plus, en vastes clans d'actionnaires, d'héritiers, d'alliés de classe, que dans la grande bourgeoisie capitaliste ce dont témoignent les passionnantes enquêtes du couple de sociologue Michel et Monique Pinçon-Charlot.

Le reste n'est plus qu'individus dispersés, potentiellement libres et socialement opprimés qui, à partir de leurs oppressions, ouvrière, féministe, homosexuelle, luttent à se constituer en groupes sociaux en quête de leur émancipation. Et les évolutions viennent des coups de pieds au cul donnés par ces groupes sociaux (ou hélas encaissés), pas d'un cours des choses évanescents et progressifs.

Le bouleversement des années 60 et la révolution avortée de Mai 68 ont ainsi permis aux homosexuels *d'imposer leur révolution copernicienne* : tout ne tournait plus autour de la seule hétérosexualité. Ils ne s'estimaient plus contraints à faire la preuve de quoi que ce soit. Entrés de force (celle de l'onde de choc « sociétale » de l'après Mai 68) dans la citoyenneté, ils en exigeaient les attributs en refusant d'avoir à s'en justifier. Ils dénoncèrent tout refus comme une atteinte au droit et un déni de justice. Ils postulèrent à la liberté, à toutes les libertés communément admises.

Cette révolution inversa la conception qu'ils avaient d'eux-mêmes, et, dans le même mouvement, celle qu'on se faisait d'elles et eux. Ainsi sortirent-ils du statut de parias réprimés, au moins dans les pays capitalistes avancés, tout en offrant à la planète entière, même sous les traits du *gay global mercantilisé*, l'espoir d'une issue à l'oppression multimillénaire et quasi universellement infligée.

Nous nous sommes bel et bien *battus*, même si ce *gay global mercantilisé* est une de nos défaites.

## **2. Et nous nous sommes battus pour notre émancipation.**

Didier Éribon, dans l'ouvrage cité, met en doute la notion d'émancipation car elle « impliquerait l'idée d'une identité préexistante qu'il conviendrait de libérer ». Il se fonde sur l'analyse pertinente que c'est *au cours de la résistance* à la persécution que « des conduites identitaires » se créent. Mais il fait erreur sur la

préexistence comme condition nécessaire à l'émancipation : les prolétaires, catégorie, s'il en est, aspirant à l'émancipation, ne préexistent pas à leur oppression, c'est le processus même de prolétarianisation, l'exploitation et son oppression qui les constituent, et leur permet *la prise de conscience et d'identité*. Lorsque Simone de Beauvoir lance « on ne naît pas femme, on le devient » elle inscrit sa réflexion dans le même processus. Franz Fanon, dans son livre *Peau noire et masques blancs*, explique aussi que le colonisateur « met au tombeau » l'identité préexistante, et refonde le colonisé qui, ainsi, se voit par les yeux de son « maître » et doit dès lors se refonder dans une identité de lutte contre l'oppression (et non s'en retourner vers une identité antérieure).

Il y a une *relation dialectique* entre ces trois termes : l'oppression (persécution), la prise de conscience de soi *dans* cette oppression et *selon* ses termes, puis la révolte contre cette oppression et la remise en cause de ses termes, qui forge un sentiment identitaire d'opprimé en recherche d'émancipation. Un sentiment identitaire de lutte et non l'éthérée « constitution progressive de manières de vivre et de penser l'homosexualité » qu'évoque Didier Éribon. Car si on regarde l'histoire récente, des pionniers du XIX<sup>e</sup> aux ouvrages empêchés de paraître, ou à leur propre exil, du procès d'Oscar Wilde à la destruction du Centre Hirschfeld, des évocations plus ou moins travesties de Proust en passant par la réprobation assumée par Gide puis les romans « sulfureux » de Genet, plus tard de Violette Leduc, des répressions stalinienne ou nazies aux régressions de la Libération, on ne peut guère parler de « constitution progressive », mais d'un bras de fer cahotique.

*L'oppression* s'est bel et bien construite à travers cette histoire, de la prohibition à la persécution : un ensemble de contraintes sociales et morales pesant sur ces personnes qui commettaient ces actes. C'est autour des maux engendrés par ces contraintes que s'est dégagée « une somme de conduites », non pas « progressivement », mais dans les larmes et le sang, le renoncement et la révolte, le martyr et la résistance en même temps qu'un effort désespéré pour *comprendre*. Christine Delphy complète bien ce tableau en affirmant que « l'exercice de l'émancipation fait mesurer l'ampleur de l'oppression ».

### 3. La surenchère identitaire (LGBTI)

Elle s'est constituée en « mesurant l'ampleur de l'oppression », certes, donc au cours de la lutte. Elle a produit les l et g et b et t et i, qui encore ? Étrange surenchère qui, certes, éclaire les faces multiples de l'oppression mais finit, en privilégiant la particularité sur l'ensemble, par renoncer au combat global. Au lieu de pousser à son terme la crise du système hétérosexiste dont nous sommes des *hors-le-genre* comme on dit hors la loi, cette surenchère n'implique-t-elle pas, en quelque sorte, de simplement le *réguler* ? Le danger n'est-il pas qu'en contrepartie d'une intégration d'identités connexes, L,G,B,T et I, et une égalité de droits, une sorte de *compromis sexuel* historique, bien « sexuel-démocrate », pourrait être signé avec l'hétérosexisme ?

Le sacro-saint *ordre symbolique* en sortirait indemne à la condition posée que les dissidences d'hier consentent au statut de variantes *normalisées*. Elles épouseraient les *formes* pratiques et symboliques de l'hétérosexualité : conjugalité (nid à névrose œdipien), fidélité (appartenance réciproque) et romance amoureuse, différencialisme (L ou G ou B ou etc), et auraient accès aux institutions : mariage, *exception parentale* à deux papas ou deux mamans, et pour les transsexuel/les la *naturalisation sexuelle* du passage d'un état civil à l'autre pourvu que demeure l'état civil normatif bisexué.

Utile lorsqu'elle décompose les termes de l'oppression, la surenchère identitaire devient vite absurde et *piégeuse* lorsqu'on interroge, un tant soit peu, les L/G/B/T/I qu'elle décrète. Car cette surenchère ne cacherait-elle pas et un leurre et un non sens : qui est homosexuel/le ? Celle ou celui qui le dit certes, mais encore ? À partir de quels sentiments ? de quels fantasmes, de quelles pratiques, de combien de fois ? dans certaines civilisations n'est homosexuel que le passif ! Un hétéro qui se fait *doigter* par son épouse ? Et bisexuel ? À partir de quand est-on bisexuel ? Quelle est la limite entre hétéro et bisexuel, bisexuel et homosexuel ? Comment l'apprécie-t-on ? quand la franchit-on ? Quant aux transsexuel/les, qu'est-ce qui fonde le transsexuel, le refus du sexage biologique ? le travestissement ? la transformation corporelle ? l'opération ? Et celles et ceux qui choisissent l'entre-deux, l'indéterminé ? Quant aux intersexes...

L'hétérosexisme est en crise, nous, LGBTI, sommes de cette crise, pas à côté ni ailleurs, c'est la nôtre aussi. Nous pouvons participer à l'enrayer en acceptant la fiction d'identités stables alors même que nos identités sont instables, hors la lutte qui nous fige momentanément à partir des interdits qui s'exercent sur nous, ou hors l'acceptation des normes évoquées plus haut. Nous pouvons pousser la crise à son terme, dont nous ne savons guère ce sur quoi il ouvrira. Pour cela il nous faut refuser les nouvelles assignations à être LGBTI « entre nous », réinterroger les prétendues identités sexuelles des hétéro, remettre en accusation l'ordre symbolique et sa névrose œdipienne, ne pas accepter comme « normale » une construction de soi qui serait régie par l'interdit et le refoulement, deux notions qui vont si bien, elles aussi, avec l'esprit du capitalisme.

Il nous faudrait apprendre le refus de la différence après l'avoir revendiquée, en dénoncer l'institutionnel, le conditionnement, la normativité, et construire une culture de la diversité, de l'identité variable, hors le genre, libérer nos libres arbitres pour ne pas nous laisser réenfermer, ni nous ni les autres.

Dire qu'être homosexuel ce n'est pas l'être entre homosexuels, mais l'être avec les autres en les homosexualisant, qu'être bisexuel ce n'est pas être schizophrène, qu'être transsexuel c'est viser à transsexualiser le duo/duel hétéro : dénouer le filet de contention des oppressions.

Que cela commence à la toute petite enfance.

#### **4. Renouer les fils de l'utopie**

Il est à portée de main, pas besoin des doigts de fée des sophistications théoriques : l'utopie, cet autre lieu qui n'existe pas (encore), il faut l'aborder par là où elle se crée, par l'humain, par la vie telle qu'elle se produit, telle *qu'elle a et prend lieu*.

Voyons l'homoparentalité.

Des enfants, il s'en fait, il s'en élève, de couples lesbiens et gays, loin des angoisses métaphysiques des expertises. Le constater est la seule expertise solide.

Le papa ou la maman qui attend à la porte de l'école, n'est pas forcément le/la biologique, mais un parent, investi de la relation aux yeux de l'enfant, *d'une double relation*, celle que l'enfant entretient avec lui, celle que ce parent entretient avec l'autre parent (voire un

troisième parent... géniteur ou génitrice !). Il faut que ces relations qu'ils entretiennent avec le monde qui les entoure, prennent acte de leur vie. Il faut que ce(s) parent à la porte de l'école soit légitime, simplement parce que la vie l'a légitimé : la relation établie.

Loin des arguties des expertises, et des œillères de la loi. Loin des terreurs métaphysiques des religions.

Mais comme disait Mme H (Christophe Marcq, travesti humoriste roboratif et décapant), *deux papas ou deux mamans, ce sont deux papas ou deux mamans de trop*. On pourrait dire plutôt de « pas assez ». Car il y a souvent quelque part le géniteur pas forcément simple *donneur*, ou la génitrice pas trivialement *porteuse*. L'un et l'autre peuvent avoir compagne ou compagnon. Pourquoi en rester au couple œdipien ? Pourquoi ne pas imaginer une co-parentalité multiple ? Elle est là dans bien des cas, les « recompositions » de la famille hétérosexuelle y sont en plein avec des parentèles multiples dans un même ensemble familial à géométrie variable selon les mariages, remariages, divorces et conceptions. Pourquoi ne pas l'acter et l'enrichir ?

Pourquoi nous le refusons-nous en réclamant une homoparentalité d'hétéro ?

De même que dans la famille élargie de jadis on était parents à des titres divers, on doit entériner aujourd'hui une parentalité à des degrés divers, d'implication, de responsabilité, de droits. Au nom de quoi, sinon la défense névrotique de l'ordre symbolique, casser par une fiction négatrice (et étroitement appropriatrice), la réalité de la vie et des relations qui ont été à l'origine de l'enfant (des amours) ?

Il en va de même de nos relations où nous nous laissons dire le contraire de ce que nous vivons et à quoi, plus ou moins subrepticement, nous aspirons. Avoir vu le mouvement homosexuel défiler sous une banderole exigeant la « reconnaissance de nos *couples* » fut un choc. Pourquoi couple et pas relations ?

Pourquoi ce fétichisme dévastateur de la fidélité, de l'amour toujours (romance amoureuse), de la fantasmagorie de celle ou celui *qui quelque part est fait pour moi* et autres fadaïses qui pourrissent nos vies ?

Pourquoi ne pas regarder en face que nos relations même « attachées » peuvent être multiples, inclusives ? qu'elles sont et demeurent à construire, à réexaminer, à dynamiser et que la (plus ou moins) multiplicité relationnelle en est aussi un ferment fécond ?

Toute une génération est en train de se construire sur ces absurdités qui ravagent les amours en exacerbant la jalousie, la possessivité, la perte de foi en l'autre sous prétexte qu'il ou elle aurait passé une heure ou deux avec et dans le corps d'un/e autre ? Et pourquoi cet autre ne viendrait-il pas s'inclure dans l'aventure commune ?

Nous y avons du mal aujourd'hui ? Mais nous le faisons. Alors pourquoi ajouter au mal par une idéologie de la possession et du fétichisme du coït ? Pourquoi cette reddition au puritanisme hétérosexiste ?

On pourrait disserter de même sur le « jeunisme », le vieillissement, les exclusions envers les efféminés, les folles, le pas beaux et ainsi de suite, sujets bateaux parce qu'on refuse d'y embarquer aussi nos vies et nos pratiques alors qu'elles y ont le mal de mer.

## 5. Fécondité de la colère

À l'occasion de la fusillade de l'été 2009 contre un centre homosexuel à Tel Aviv, qui fit un mort, le poète israélien Dory Manor s'exclame dans le journal Libération<sup>56</sup> : « Nous avons oublié que la Gay Pride est politique ». Il poursuit : « Nous en avons fait une fête bruyante et superficielle, coupée du reste des luttes. Nous avons trop aspiré à la normalité, la normalité à tout prix (...) afin de gagner le ticket si convoité pour intégrer la société normative (...) nous sommes devenus aussi vulgaires que les autres (...) Nous avons fermé les yeux sur les injustices que subissent d'autres minorités ».

Autrement dit : *serions-nous devenus arrogants et futiles ?*

Arrogants entre nous, lorsque nous nous prenons pour un soir puis nous jetons pour un rien, corps marchandises, corps objets de désir, produits d'appels et clients, à la fois consommés et consommateurs,

---

<sup>56</sup> Mardi 11 août 2009

durement soumis aux lois impitoyables de la concurrence et de la publicité comparative, sans grande considération pour les personnes que nous avons pourtant réclamé d'être.

Futiles, lorsque nous nous proposons les uns aux autres par le *packaging*, chacun disposant au mieux sur l'étal des désirs sa « valeur ajoutée » qui en centimètres, en musculature, qui bear, qui SM, qui uro, qui exhib, qui bogoss, qui quoi encore ? vertige marchand. À l'infini, avec *obsessionnellement* l'utilitarisme sexiste du qui fait quoi ? actif, passif et même, métaphore pitoyablement électroménagère, *autoreverse* !

Il fut un temps, certes, où notre exclusion de tout nous poussait au plus pressé. Sommes nous contraints à jouer les prolongations ? Ce qui autorise ceux qui veulent du bien à notre « différence »<sup>57</sup>, à estimer qu'il s'agirait là d'une caractéristique de la subversivité homosexuelle ! Au fait qu'en pensent les lesbiennes ?

Arrogants lorsque *bodybuildés à donf et uvésés à la carotène*, virils de pied en cap nous osons décréter ne vouloir « ni folle ni vieux », « ni moches ni séropo » (l'épouvantable mention « clean » au statut sérologique), exigeant « BF, TTBM ou bogoss » en nous présentant (im ?) prudemment comme « BM », avec mention de « préférence pour les beurs, blacks ou métis », remugle néocolonial inconscient ?

Futiles, quand nous nous prêtons aux rêves de *midinets*, que nous caressons en solo nuitamment, ou confions à nos soi-disant meilleures copines. Rêves de prince charmant, de fidélité transie, d'amour-toujours, auxquels il manque mariage et enfants pour que se referme sur nous, la boucle étant bouclée, la camisole *de contention* d'une normalité dont nous serions une annexe (pittoresque ?).

Arrogants, nos porte-parole autoproclamés, lorsqu'ils sortent des cabinets ministériels en pleine grève sur les retraites (en juin 2003), avec la satisfaction d'avoir défendu la communauté alors qu'ils ont servi la soupe à une opération de communication d'un gouvernement honni (Raffarin). Même chose, lorsque se négocient les mesures contre les discriminations et qu'ils n'ont pas un mot pour refuser

---

<sup>57</sup> Sylviane Agacinski, In politique des sexes, ch. identité et homosexualité.

l'aumône sur l'homophobie, qu'on leur fait tandis qu'on écarte dans le même texte les mesures antisexistes qu'attendent les femmes. Même chose, lorsqu'ils se gobergent de voir une association LGBT siéger à la Haute Autorité contre les Discriminations (HALDE) présidée par un patron du CAC 40, alors que c'est la plus neutre (sic) parmi les neutres des associations LGBT, de plus dans une instance sans moyens légaux ni sanction. Une instance du « spectaculaire », aurait dit Guy Debord, certes symboliquement signifiante, mais on meurt chaque jour de ces symboles qui n'ont que du sens et peu d'actes.

Futiles, lorsque nous demandons des droits (pacs, long séjour, naturalisation) pour nos amant/es étrangers extracommunautaires sans nous mobiliser avec vigueur auprès de ceux qui luttent contre le sort ignominieux infligé dans ce pays aux sans papiers de toutes sortes. Quand nous laissons le soin à des *porte supplique* dévoués, débordés et sans troupes, de faire entendre la voix de nos amours empêchées ? Qu'espérons-nous ? Un p'tit passe droit spécial pour LGBTI ?

Chaque droit nouveau est accroché comme un hochet, à la hampe du drapeau arc-en-ciel, chaque déclaration d'intention des pouvoirs, reçue comme une bénédiction, avec génuflexions de nos représentants autoproclamés. Par ailleurs, une ou deux associations<sup>58</sup>, chichement soutenues, chichement financées<sup>59</sup> comptabilisent les plus visibles des atteintes homophobes dont sont victimes des « membres » de notre prétendue Communauté. Certains, bien dans l'air du temps sécuritaire, tombent dans le piège et réclament plus de lois, plus de répression ce qui ne fera qu'une banderole de plus, en tête de nos « festives et arrogantes<sup>60</sup> » marches de la Fierté.

Fiers de quoi ? pour le coup !

Nos « élites » ne nous conduiraient-elles pas, sans le dire, comble de l'oppression, comme s'il fallait définitivement avaliser - intérioriser - les limites que le système pose à nos émancipations ?

Dory Manor poursuit : « Nous avons oublié que cette marche n'est

---

<sup>58</sup> SOS Homophobies, Le Refuge, Sisi...

<sup>59</sup> une part des crédits de SOS Homophobies vient d'être annulée ! (août 2009).

<sup>60</sup> Même article dans Libération du poète israélien Dory Manor.

pas destinée à exhiber ses plaquettes de chocolat et même pas seulement à légitimement revendiquer l'égalité absolue des droits, mais qu'elle doit d'abord être le moyen de lutter contre l'homophobie qui ne cesse de s'exprimer ».

*Une tentative de suicide sur quatre de jeunes de moins de vingt-cinq ans, est liée à l'orientation sexuelle*<sup>61</sup>. Selon des statistiques nationales (Direction Générale de la Santé), les jeunes de 15 à 30 ans représenteraient un cinquième des *suicidés* soit sur un total de 13 à 15 000 annuel, 2 à 3000 jeunes par an en France. Il y aurait ainsi en France, de 500 à 800 décès de jeunes LGBTI « parce que LGBTI », par an ? Un chiffre voisin de celui du SIDA !

Derrière cette réalité chiffrée : dépressives, addictions, conduites à risques, souffrances, vies abîmées. Combien de *colères* surtout qui ne *trouvent pas à s'exprimer* parce que rien ne leur est proposé, et se retournent en désespoir mortifère contre soi ? À la Courneuve comme au Marais.

Sur les 192 membres des Nations unies, 66 ont signé *l'appel à la dépénalisation de l'homosexualité*, dont la secrétaire d'Etat française aux Droits de l'Homme, Rama Yade, est l'une des inspiratrices.

Parmi les 66 pays signataires, figurent l'Union européenne, le Brésil, Israël et le Japon. Mais ni la Chine, ni les Etats-Unis, ni la Russie n'y ont adhéré. Réaffirmant « le principe de non-discrimination », le texte dénonce « les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, la pratique de la torture, des traitements cruels ou inhumains » infligés aux homosexuels.

L'homosexualité reste interdite, punie, dans 77 pays, 7 pratiquent la peine de mort : l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, l'Iran, la Mauritanie, le Nigéria, le Soudan et le Yémen.

Le suicide, ici, sans campagne vigoureuse, sans colère organisée de la « Communauté », n'est-il pas aussi une peine de mort ?

---

<sup>61</sup> travaux de Michel Dorais pour le ministère de la santé au Québec, du professeur Xavier Pommereau en France, CHU de Bordeaux.

« Le passé n'est pas mort, il n'est même pas passé », écrit William Faulkner. Songeons-y.